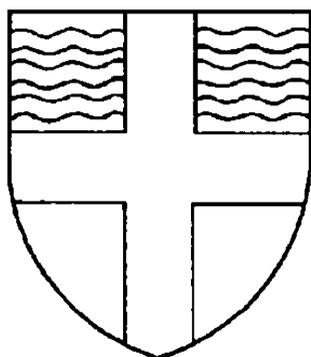


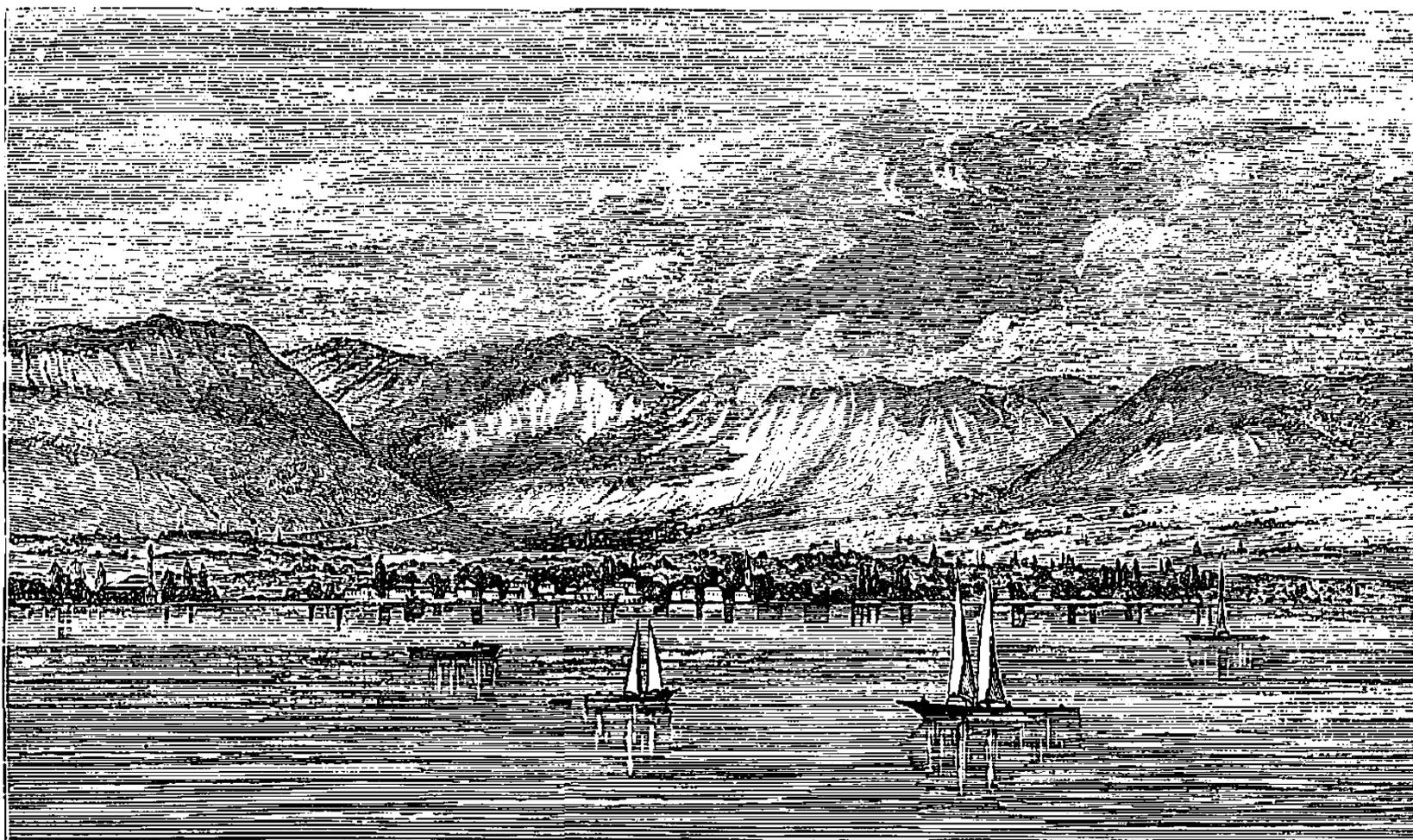
REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE



COMMUNE DE VERSOIX

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1994

pour la période du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995
présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif



VERSOIX ET LA ROUTE DE LA FAUCILLE

COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier
de l'exercice 1994**

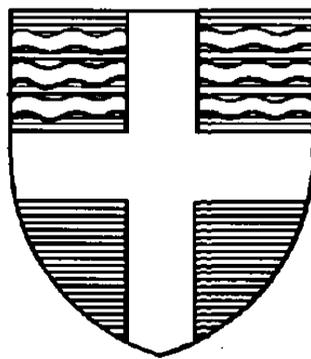
pour la période du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF



CONSEIL MUNICIPAL

élu le 24 mars 1991

	Entré au Conseil en:		Entré au Conseil en:
PARTI RADICAL		ENTENTE COMMUNALE	
MM. Alessi Didier	1983	MM. Bürk Jean-Pierre	1991
Borner Christian	1994	Jaeggle Michel	1983
Malek-Asghar Patrick (élu le 19.9.1994)	1994 et 1995	Meyll Pierre	1975
M ^{mes} Robas Michèle	1992	PARTI SOCIALISTE	
Schneckenburger Janine	1983	M ^{me} Augsburg Maryse	1989
M. Zolliker Michel	1983	M. Demierre Yves	1991
PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN		PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS	
M ^{me} Pernet Micheline	1967	MM. Mazzone Sergio	1991
MM. Piccot Jean-Pierre	1975	Sauter Jean-François (démission le 13.11.1994)	1991
Pouilly Léonard	1984	M ^{me} Sauter Marie-José (élu le 14.11.1994)	1994
Smulders Robertus	1987		
Warynski Michel	1991		
PARTI LIBERAL		HORS PARTI	
M. Forestier Eric	1992	M. Conti Daniel (démission le 30.6.94)	1979
M ^{me} Genequand Sylvie	1985		
MM. Lacroix Raymond	1979		
Lembo Saverio	1991 et 1994		
Widmer Jean-Pierre	1991		

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

pour la période 1994-1995

Président: M. Pouilly Léonard
Vice-président: M. Alessi Didier
Secrétaire: M. Lembo Saverio

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Commissions permanentes

Commission des bâtiments: Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Piccot Jean-Pierre, président; Zolliker Michel, vice-président; Augsburg Maryse, Bürk Jean-Pierre, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Pouilly Léonard, Schneckenburger Janine, Widmer Jean-Pierre.

Commission de la culture et de la communication: Schneckenburger René, CA délégué; Pouilly Léonard, président; Jaeggle Michel, vice-président; Augsburg Maryse, Borner Christian, Genequand Sylvie, Lembo Saverio, Pernet Micheline, Robas Michèle, Sauter Marie-José.

Commission de l'environnement: Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Meyll Pierre, président; Borner Christian, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Malek-Asghar Patrick, Mazzone Sergio, Pouilly Léonard, Smulders Robertus, Widmer Jean-Pierre.

Commission des finances: Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Forestier Eric, président; Warynski Michel, vice-président; Borner Christian, Bürk Jean-Pierre, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Malek-Asghar Patrick, Pernet Micheline, Sauter Marie-José.

Commission sociale: Schneckenburger René, CA délégué; Robas Michèle, présidente; Augsburg Maryse, vice-présidente; Forestier Eric, Jaeggle Michel, Mazzone Sergio, Pernet Micheline, Schneckenburger Janine, Smulders Robertus, Widmer Jean-Pierre.

Commission des sports et du CSV: Schneckenburger René, CA délégué; Alessi Didier, président; Bürk Jean-Pierre, vice-président; Demierre Yves, Lacroix Raymond, Lembo Saverio, Malek-Asghar Patrick, Piccot Jean-Pierre, Sauter Marie-José, Smulders Robertus.

Commission des travaux: May Samuel, CA délégué; Lacroix Raymond, président; Piccot Jean-Pierre, vice-président; Demierre Yves, Forestier Eric, Meyll Pierre, Robas Michèle, Sauter Marie-José, Warynski Michel, Zolliker Michel.

Commission d'urbanisme: May Samuel, CA délégué; Zolliker Michel, président; Lacroix Raymond, vice-président; Alessi Didier, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Piccot Jean-Pierre.

2. Commissions ad hoc

Commission de gestion d'Ecogia: Salamin Pierre-Marie, président; Alessi Didier, Augsburg Maryse, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Widmer Jean-Pierre.

Commission de gestion du Fonds Livada: Demierre Yves, Genequand Sylvie, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Sauter Marie-José.

3. Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier: Forestier Eric, Pouilly Léonard.

Musique Municipale de Versoix: Pernet Micheline, Zolliker Michel.

Les Moufflets: Jaeggle Michel, Schneckenburger Janine.

4. Commission spéciale

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale: Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice (nommé par le Conseil d'Etat).

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président: May Samuel; membres: Estier André, Jauslin Georges-Henri, Knoblauch Pierre, Ricci François, Salamin Pierre-Marie, Widmer Jean-Pierre.

CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR

Membres nommés par le Conseil municipal: M^{me} Hammer Gabrielle, M. Georges-Henri Jauslin, M^{mes} Kopp Elisabeth, Pernet Micheline, Sauter Marie-José, Schneckenburger Janine.

Membres nommés par le Conseil administratif: MM. Bovier Elie, Ferrero Claude, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

Conseiller administratif délégué:

M. Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation:

M. Graber Claude.

CONSEIL DE FONDATION DE LA CRECHE

Membres nommés par le Conseil municipal: M^{me} Augsburg Maryse, MM. Boehm Eric, Mazzone Sergio, Rodriguez Luis.

Membres nommés par le Conseil administratif: M^{le} Koch Francine, M^{me} Mattou Martine, M^{le} Perey Christiane.

Conseiller administratif délégué:

M. Schneckenburger René.

Présidente du Conseil de Fondation:

M^{me} Schneckenburger Janine.

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 21 avril 1991

dès le 16.2.94: May Samuel, Salamin Pierre-Marie, Schneckenburger René.

Répartition des fonctions administratives

M. Samuel May (suppléant: M. Pierre-Marie Salamin)

Urbanisme, constructions et aménagements - Routes et emplacements (plages, cimetières) - Assainissement - Transports publics/CFF - Police et circulation - Voirie et décoration florale - Forêts, lac et cours d'eau - Région, relations extérieures - Patrimoine.

M. Pierre-Marie Salamin (suppléant: M. René Schneckenburger)

Finances/Taxe professionnelle/Fonds spéciaux - Loyers et redevances - Bâtiments communaux - Fondations communales et cantonales - Administration générale et personnel - Agriculture/Amélioration foncière - Service du feu/Protection civile - Affaires militaires/Défense générale - Environnement.

M. René Schneckenburger (suppléant: M. Samuel May)

Sports, clubs sportifs, Centre sportif et emplacements sportifs - Domaine social - Domaine culturel/Bibliothèque - Communications/Câblage/Médias - Economie - Sociétés versoisiennes.

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1994

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1994 au 31 mars 1995. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1994 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 10 séances durant la période sous revue. Il s'y est ajouté 75 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

11 avril 1994:

- nomination de M. Georges-Henri Jauslin au Conseil de la Fondation communale Versoix-Centre;
- crédit d'investissement de Fr. 100.000,— pour la transformation du système informatique communal;
- vente de deux immeubles d'Ecogia et droit de superficie accordé à la Société L'Arche-La Corolle.

16 mai 1994:

- adoption des crédits supplémentaires de l'exercice 1993;
- adoption des comptes de l'exercice 1993;
- crédit de Fr. 1.950.000,— pour la rénovation du bâtiment E de l'Ecole Lachenal;
- crédit de Fr. 140.000,— pour la réfection de la route de Saint-Loup;
- crédit de Fr. 868.000,— pour la réfection de l'avenue Adrien-Lachenal, avec construction d'un collecteur EU;
- crédit de Fr. 122.000,— pour l'achat d'une camionnette « Reform 970 ».

30 mai 1994:

- adhésion de la commune de Versoix au Groupement Intercommunal pour l'Animation parascolaire (GIAP);

- achat d'un projecteur cinéma 35 mm pour Ecole & Quartiers;
- renouvellement du Bureau du Conseil municipal.

20 juin 1994:

- rapport de gestion et comptes 1993 de la Fondation de la Commune de Versoix pour l'accueil et le logement des personnes âgées;
- constitution des servitudes de construction légère et de canalisation en faveur des Services Industriels à Pont-Céard.

19 septembre 1994:

- crédit de Fr. 240.000,— pour l'extension des locaux de la Bibliothèque communale;
- modification du régime des zones (Collège du Léman);
- élection de M. Georges-Henri Jauslin au Conseil de la Fondation communale de Versoix pour l'accueil et le logement des personnes âgées (Bon-Séjour), en remplacement de Mme M. Le Sann.

10 octobre 1994:

- création d'une Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC);
- renvoi en Commission de l'étude des statuts de ladite Fondation;
- projet de PLQ N° 28546-541 (route de Suisse, chemin des Graviers et chemin Isaac-Machard) et création d'une zone de développement 4A au même endroit.

14 novembre 1994:

- plan localisé de quartier à Versoix-la-Ville;
- budget 1995 et taux des centimes additionnels.

12 décembre 1994:

- création des statuts de la FIVEAC;
- approbation des statuts de la Fondation communale de la crèche de Versoix;
- comptes et rapport de gestion de la Fondation communale Versoix-Centre.

13 février 1995:

- échange de terrains avec M. et Mme A. Wüscher-Conti à la route de l'Etraz;
- désignation des représentants au Conseil de Fondation de la Crèche de Versoix.

13 mars 1995:

- crédit de Fr. 1.820.000,— pour la réfection du Groupe scolaire Lachenal, bâtiment «D»;

- crédit de Fr. 50.000,— pour l'achat de 220 m² de terrain au chemin Dégallier;
- crédit de Fr. 84.000,— pour la réfection des façades du Rado;
- crédit de Fr. 94.000,— pour la réfection des carrelages des bassins tampons et de la pataugeoire au CSV;
- éventuelle location du «Château» d'Ecogia.

Urbanisme, constructions et aménagements – Transports publics/CFF – Région, relations extérieures – Police et circulation – Routes et emplacements (plage, cimetière) – Assainissement – Voirie et décoration florale – Patrimoine – Forêts, lac et cours d'eau.

Conseiller administratif délégué: M. Samuel May

Urbanisme, constructions et aménagements

Autorisations de construire

	1992	1993	1994
dossiers traités	61	60	70
préavis favorables	58	50	60
préavis défavorables	3	10	10

En ce qui concerne les 60 préavis favorables accordés par la commune, le DTPE nous a suivis 44 fois, a donné un avis contraire 1 fois et n'a pas encore rendu sa réponse concernant les 14 dossiers restants. Il faut savoir qu'un dossier a eu deux fois un préavis favorable auprès de la commune, mais n'a obtenu qu'une réponse du DTPE.

Au sujet des 10 préavis défavorables, le DTPE nous a suivis 2 fois, a donné un avis contraire 1 fois et ne s'est pas encore prononcé concernant les 7 dossiers restants.

Les dossiers sans réponse sont souvent de grosses affaires ou alors des demandes trop récentes.

Plan localisé de quartier (PLQ) déclassements

Le Conseil municipal a donné un préavis favorable, après enquête publique menée par le DTPE, aux PLQ suivants:

- parcelle de 2491 m² chemin de Montfleury, située en 5e zone villas, qui passe en zone de développement 4A, soit la même zone que le périmètre qui l'entoure, ce qui permettra un aménagement plus cohérent de l'ensemble du domaine du Collège du Léman. Ce PLQ porte le N° 28661-541;
- plan localisé de quartier N° 28546-541 - situation entre la route de Suisse, le chemin des Gravieres et le chemin Isaac-Machard. Déclassement de la zone villas en zone de développement 4A dans le cadre du plan directeur de Versoix-la-Ville établi par M. Jean-Marc Lamunière, architecte-urbaniste. Ce PLQ prévoit la cession à la commune d'une bande d'environ 1000 m² pour la réalisation ultérieure d'un passage public le long du bief pour assurer, dans le futur, une liaison piétonne entre le lac et les quartiers côté Jura de la route de Suisse. Il permet la construction de 20 logements au lieu de 6 villas;
- plan localisé de quartier N° 28604-541 - parcelle située entre le chemin de Versoix-la-Ville et l'avenue Choiseul dans le prolongement des deux immeubles construits par la Fondation communale Versoix-Centre, construction prévue de 43 appartements en lieu et place de la villa occupée précédemment par la famille du propriétaire.

Routes et emplacements (plage, cimetière)

Assainissement

Le poste budget «assainissement» de Fr. 60.000,— a été entièrement utilisé pour les travaux habituels de curage des canalisations, contrôle avec caméra, curage des sacs de routes (annuel), réparations ponctuelles.

Canal

En ce qui concerne le Canal, aucune intervention importante n'a été nécessaire cette année, notre service Voirie s'étant chargé de l'entretien courant (renforcement des berges, nettoyage, curage ponctuel) de celui-ci.

Eclairage public

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement, Fr. 18.000.— du budget de Fr. 28.000,— ont été utilisés (changement de candélabres, grosses réparations, améliorations, etc.). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune s'est monté à Fr. 84.000,— pour l'année 1994.

Liaisons autoroutières

Le 12.10.94, le DTP a entretenu le Conseil administratif des études qu'il a pris l'initiative de

mener concernant: plate-forme autoroutière, giratoire et voies de raccordement autoroute/rte de Sauverny. Les esquisses de ce projet ont été examinées par les Commissions et les compléments d'information demandés ont fait l'objet de la réponse du 24.4 95 du DTPE:

«Après examen, il peut être répondu ce qui suit aux points que vous soulevez:

1. Impact d'une liaison autoroutière sur le trafic dans votre commune

Comme annoncé lors de la séance avec le Conseil municipal du 13 février dernier, les directions du génie civil, de l'aménagement et l'office des transports et de la circulation (OTC) font effectuer conjointement une étude de trafic portant sur la problématique jonction autoroutière/route d'évitement du Bourg/traversée du Petit-Lac.

Les résultats sont attendus pour fin mai, début juin.

2. Description du programme envisageable pour une aide autoroutière attractive

Il est effectivement nécessaire d'étudier un programme structuré et des possibilités d'implantation.

La direction de l'aménagement est chargée de cette étude.

3. Estimation financière des retombées pour la commune. Ce point est lié au précédent et pourra être abordé dans une seconde phase.

Je vous suggère que nous nous rencontrions pour évoquer ces divers points courant juin, lorsque l'étude de trafic et celle du programme envisageable auront avancé.»

Route d'évitement du Bourg REB – traversée du Petit-Lac

Dans le cadre et la dynamique des études du trafic très poussées effectuées pour la traversée du Petit-Lac, il a été rappelé le problème de la REB et notre souci quant à une augmentation du trafic dans le Bourg. Les résultats de «étude de trafic portant sur la problématique jonction autoroutière/route d'évitement du Bourg/traversée du Petit-Lac» sont à l'ordre du jour de la rencontre prévue par la lettre du 24.4.95 du DTPE citée plus haut.

Parkings

Il a été réalisé un certain nombre de places sur le domaine public. Entre autres une quinzaine à l'avenue Adrien-Lachenal, 20 au chemin du Vieux-Moulin. D'autre part, les conditions de parcage ont été clarifiées par le marquage systématique des emplacements (zone bleue). Le contrôle a été assuré par les contractuels de Genève. La construction de parkings de dissuasion continue à être revendiquée par exemple dans le cadre de Rail 2000.

Principaux chantiers «grands travaux» réalisés ou en cours

Chantier	Travaux conduits	Crédit	Coût	Subvention
Collecteurs Rte Suisse/ Rampe de la Gare	Mise en séparatif Construction collecteurs E.U. et E.P.	931.000,—	978.000,—	en cours 320.000,—
Réaménagement rampe de la Gare	- Aménagement place David - Aménagement rampe de la Gare (chaussée, trottoir et éclair. public) - Aménagement provisoire devant la gare	830.000,—	en cours 630.000,—	en cours
Chemin de Dessous-St-Loup	Mise en séparatif Construction collect. E.P., éclair. public, réfect. chaussée	310.000,—	295.000,—	en cours 30.000,—
Parking Vieux-Moulin	Parking autos 20 places	120.000,—	127.000,—	—,—

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Coût</i>	<i>Subvention</i>
Av. A.-Lachenal Secteur Migros	Mise en séparatif Construction collect. E.U. Restructuration chaussée, changement éclair. public, parking autos 25 places	868.000,—	en cours 750.000,—	en cours
Rte de St-Loup Sect. Papeterie	Réfection chaussée et trottoir	140.000,—	90.000,—	—,—
Versoix-la-Ville	Création voie d'accès Collecteur E.P. et E.U. Trottoirs y.c. mur et seuil ralentissement	360.000,—	en cours 250.000,—	13.000,—

Principaux chantiers «grands travaux» en conception

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Estimatif</i>	<i>Subvention</i>
Hauts-de-St-Loup (Ravel-Mégard- Girod-de-l'Ain)	Mise en séparatif Collecteurs E.U. et E.P., éclairage public, banquettes	2.000.000,—	350.000,—
Rue des Moulins Sect. Chocolaterie	Mise en séparatif Collecteurs E.U. et E.P., éclairage public, réfection chaussée	650.000,—	60.000,—
Chemin Courvoisier	Collecteur E.P., éclairage public, réfection chaussée	600.000,—	—,—
Aménagement définitif haut de la rampe de la Gare	Aménagement définitif et pose tapis devant la gare Collecteur E.U. sous passage sous-voies	400.000,—	30.000,—
Versoix-la-Ville suite de la pénétrante	Suite création chaussée, trottoir et éclairage public	300.000,—	—,—
Val-de-Travers/ Vandelle	Mise en séparatif Collecteurs E.P. et E.U., aménagement chaussée, éclairage public	800.000,—	100.000,—
Assainissement agricole 4e étape	Assainissement secteur Richelien	400.000,—	180.000,—

Le poste budgétaire «travaux routiers, emplacements, parcs» de Fr. 290.000,— a été utilisé à raison de Fr. 283.000,—.

Les principaux chantiers sont des travaux:

– d'entretien routier	Fr. 110.000,—
– de marquages routiers et signalisations	Fr. 14.000,—
– d'entretien forêts et végétation	Fr. 40.000,—
– réparation toit local Voirie au cimetière	Fr. 7.000,—

- construction mur Isaac-Machard (tracé historique)	Fr. 13.000,—
- réfection trottoir chemin du Lac y.c. éclairage public	Fr. 23.000,—
- suppression accès Rado sur rte de Suisse	Fr. 13.000,—
- réfection chemin Roup.	Fr. 9.000,—
- construction d'un trottoir sur le haut de la route de St-Loup y.c. éclairage public et mise en souterrain de l'électricité (s / budget 1994)	Fr. 50.000,—
- réfection de la fontaine chemin Pré-Colomb.	Fr. 4.000,—

Transports publics / CFF

3e voie CFF - Coppet-Genève - Rail 2000

Définition des CFF:

«L'amélioration de l'offre de la ligne Lausanne-Genève nécessite une série de travaux permettant d'augmenter sa capacité.

La nouvelle voie sera construite le long de la ligne actuelle, côté Jura (où les contraintes sont moins nombreuses), sauf à l'entrée de Genève, le long du Jardin botanique.

Les trains régionaux utiliseront tous, dans les deux sens, la voie actuelle côté lac. Cela permettra d'utiliser les quais existants, rehaussés à 35 cm pour la commodité des voyageurs.

Une voie d'évitement sera créée au Creux-de-Genthod pour permettre le croisement des trains régionaux lorsqu'ils circuleront à la cadence de la demi-heure.

Le niveau du bruit sera diminué grâce à l'utilisation de trains plus silencieux. Malgré cela, des écrans et des digues antibruit seront réalisés en divers endroits lors de la construction de la 3e voie.»

Sur le plan routier, cette 3e voie affectera principalement le pont Ami-Argand, reconstruit en passerelle piétons et deux-roues ainsi que le

pont du chemin de Montfleury, élargi et doté de trottoirs, avec correction du tracé du chemin lui-même.

Les craintes des bordiers des CFF, quant aux nuisances, ont été transmises aux autorités responsables avec l'appui de la commune ainsi que celui des communes situées entre Versoix et Genève.

La motion votée le 30.5.1994 par le Conseil municipal, protestait contre la suppression des voies industrielles, Moulin et Papeterie, elle demandait également une cadence de 30 minutes pour les trains régionaux s'arrêtant à Versoix et Pont-Céard.

Selon les indications de l'Office des transports et de la circulation, le problème de l'augmentation de l'offre de transports sera réexaminé en 1996.

La procédure de mise à l'enquête publique auprès des communes devrait se faire dès fin août 1995; elle couvrira aussi bien les dossiers techniques que les mesures environnementales.

Police et circulation

Résumé des activités de la gendarmerie pour l'ensemble des six communes du secteur attribué au poste de Versoix pour l'année 1994:

Au regard des statistiques, nous constatons que durant l'année écoulée, une partie de notre temps a été consacré à:

- 1808 commandements de payer ont été notifiés;
- 1608 requêtes diverses;
- 1039 heures à la surveillance des missions diplomatiques;
- 542 heures à assurer diverses tâches hors secteur;
- 500 heures à des patrouilles pédestres;

- 324 heures à des plantons lors de réceptions diplomatiques ou autres;
- 289 heures à l'ilotage;
- 162 réquisitions à caractère social;
- 81 interventions pour du bruit;
- 49 établissements publics sont sous le contrôle de notre poste;
- 42 heures à témoigner devant les Tribunaux;

Pour mener à bien ces diverses missions:

- 1237 heures supplémentaires ont été effectuées, et 85.000 km ont été parcourus.

Il ne faut pas oublier qu'en plus des tâches spécifiques qui nous sont confiées, nous effectuons un nombre important d'heures pour de la

formation continue (tir, cours informatiques, gymnastique, etc.). De plus, les heures consacrées à la surveillance en général pour le bien-être et la sécurité des 17.896 citoyens ne sont pas chiffrées, ainsi que le temps passé à la réception du public.

Pour le même effectif qu'en 1993, nous constatons que nos tâches sont en augmenta-

tion. Malgré cet état de fait, le personnel est très motivé et travaille dans un excellent état d'esprit.

En conclusion, je tiens à relever que notre travail est facilité par les très bons contacts que nous avons avec les Autorités ainsi que la population.

Maréchal Bourdin

Voirie et décoration florale

A nouveau, Versoix a gagné le concours des fenêtres et balcons fleuris dans la catégorie «Communes de plus de 5.000 habitants». Un grand merci à nos jardiniers qui oeuvrent pour

rendre Versoix toujours plus accueillante. A noter que la Résidence de Bon-Séjour a également été gratifiée du 1^{er} prix dans sa catégorie.

**Tableau de répartition des relevés horaires
Voirie**

Activité	94	93	92	% moy.
Heures totales Service Voirie + jardin	19.829	18.470	20.122	
Entretien places et routes	4.923	4.506	5.015	24,72
Entretien emplacements publics (cimetière, WC publics, gare, parcours sportif, etc.)	2.681	2.473	2.687	13,42
Entretien machines, matériel, dépôt (int. et ext.)	2.917	2.741	3'509	15,69
Entretien canal	572	379	474	2,44
Entretien emplacement sportif (n.c. CSV)	262	415	525	2,06
Entretien végétation	1.567	1.587	1.384	7,77
Manifestations (tente communale et matériel)	2.368	2.087	2.072	11,17
Décorations florales	3.581	3.079	3.542	17,46
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstration, gros travaux ponctuels)	958	1.203	914	5,26

Le tableau de destruction des ordures ménagères est le suivant:

1989	1990	1991	1992	1993	1994
3.202 tonnes	3.360 tonnes	3.274 tonnes	3.189 tonnes	3.157 tonnes	3.146 tonnes soit 335 kg/hab.

**Sports, Centre sportif et emplacements sportifs - Domaine culturel/
Bibliothèque - Domaine social - Communications/Médias - Economie -
Sociétés versoisiennes.**

Conseiller administratif délégué: M. René Schneckenburger

Centre sportif

Les membres de la Commission des sports et du Centre sportif se sont principalement occupés des dossiers suivants:

Projet de construction d'une buvette et d'un dépôt de matériel pour le FC Versoix:

Les activités du FC Versoix devront se dérouler à l'avenir totalement au Centre sportif. Le stade municipal de l'avenue Louis-Yung sera conservé en qualité de terrain sportif de réserve.

Pour permettre au club d'avoir sa propre buvette au Centre sportif, un projet de réalisation a été élaboré par M. Alain Ressayé, architecte. La demande de crédit nécessaire aux travaux sera présentée au Conseil municipal dans le courant du second trimestre 1995.

Secrétariat du FC Versoix:

Nous avons été en mesure d'accueillir le secrétariat du club au Centre sportif en partageant le local de l'infirmerie.

Buvette et secrétariat du Tennis-Club de Versoix:

Ce club s'est vu attribuer, lors de la construction du Centre sportif, un espace dans l'enceinte du restaurant pour l'installation de son secrétariat.

Situé du côté de la halle des courts intérieurs, le secrétariat est en mesure d'en surveiller l'activité, la paroi étant vitrée.

Reste toutefois problématique le contrôle des courts extérieurs. En effet, l'emplacement du secrétariat ne permet pas d'avoir une vision au dehors du bâtiment.

Après réflexion, il se trouve qu'une solution se présente en créant un local dans la travée de la halle, côté Jura. Il s'agirait de «suspendre» un volume en l'accrochant à la voûte de la halle.

Là également, les Autorités ont fait appel à M. Ressayé pour élaborer un projet comportant la création d'un espace suffisamment spacieux pour y loger le secrétariat du Tennis-Club ainsi qu'une petite buvette permettant de servir la clientèle sur l'extérieur, à la hauteur de la terrasse du court central.

Le dossier a été présenté au Département des travaux publics en février 1995 et la demande de crédit soumise au Conseil municipal en mars.

Ce transfert du secrétariat du Tennis-Club permettra d'élargir la surface du restaurant.

Piscine:

Nous nous sommes trouvés confrontés à un phénomène d'usure de l'installation du filtrage de l'eau, usure qualifiée de normale après sept ans d'exploitation.

Les travaux entrepris au début de l'année 1994 ont permis d'apporter une qualité d'eau irréprochable et une modernisation de l'installation.

D'autres travaux sont programmés en 1995 pour ce qui concerne les bassins tampons de la pataugeoire et du grand bassin.

L'Ordonnance fédérale régissant l'exploitation des établissements de bains publics exige que les murs de ces bassins tampons soient recouverts de carrelage, ceci pour éviter l'érosion du béton polluant l'eau.

En parallèle, nous sommes contraints de remplacer le carrelage de la pataugeoire. En effet, les joints de ciment reliant les carrelages se sont érodés, laissant apparaître le bord coupant du carrelage. Trop souvent les enfants se blessent la plante des pieds.

Le nouveau carrelage sera posé avec des joints en résine pratiquement inusables offrant ainsi une totale sécurité pour les petits baigneurs.

Politique sportive:

L'évolution des écoles de sports et des clubs en général a amené les Autorités communales à revoir leur politique quant à l'aide financière apportée au milieu sportif versoisien.

L'idée est de soutenir en priorité les clubs qui font l'effort d'encadrer les jeunes. Cet encadrement répond à un besoin réel de la population.

Il faut en effet admettre que trop souvent les jeunes sont livrés à eux-mêmes en dehors de leurs occupations scolaires. Lutter contre

ce désœuvrement contribuera sans doute à leur trouver un équilibre et à les occuper sainement.

Les membres de la Commission des sports ont encore tenu séance avec Me Christian Rosset, président de la Commission cantonale des sports, pour évoquer les problèmes liés à la gestion du domaine sportif en général.

Cela nous a permis entre autre de comparer nos subventions avec celles des autres communes. Il se trouve que Versoix fait un effort particulier envers ses clubs en leur offrant notamment des installations qui répondent parfaitement à leurs besoins.

Me Rosset a également suggéré d'étudier la création d'un centre d'accueil sportif intercommunal à Ecogia: la disponibilité des locaux du domaine et la proximité du Centre sportif offrent en effet une opportunité intéressante.

Reste toutefois à convaincre les différents milieux du canton et de la Confédération pour trouver les fonds nécessaires à cette réalisation. Le dossier reste ouvert à l'étude.

* * * * *

L'attrait que représente le Centre sportif incite les milieux concernés à venir utiliser son infrastructure. Toutefois, les Autorités ne peuvent pas toujours répondre favorablement aux nombreuses demandes présentées.

Cela a été le cas pour le Rugby Sporting Club qui souhaite développer son activité à Versoix en créant une école de rugby.

Le Conseil municipal a refusé d'entrer en matière, les terrains du Centre sportif étant déjà surchargés.

Mérites versoisiens

La traditionnelle cérémonie de remise des mérites s'est déroulée le mardi 7 février 1995.

Les lauréats sont les suivants:

a) *Domaine culturel:*

- «Coup de chapeau» à **M^{me} Cornélia Hummel** et **M. Laurent Graenicher** pour leur activité cinématographique.
- «Coup de chapeau» à **M^{me} Marjie Wawrzyniak** pour son livre «Korczak, un enfant comme toi».
- Distinction à **M^{lle} Yasmine Siddiqui** pour son brillant début de carrière de pianiste.
- Mérite culturel à **Ecole & Quartier**, ses fondateurs, présidents et administrateur pour 20 ans d'activités.

b) *Domaine sportif:*

- Distinction à **M. Jacques Belloir** pour 10 ans d'organisation des courses de caisses à savon.
- Distinction à **M^{lle} Séverine Perrot**, FSG, pour son titre de championne genevoise en athlétisme, cadette B.

- «Coup de chapeau» à **M. Lionel Lourdin** et ses copains, **David Christen**, **Didier Wernli**, **Frédéric Sugar** et **Alexandre Bertrand** pour leur participation au Téléthon'94 Genève-Zurich en patins à roulettes.
- Distinction à **M^{me} Elena Milakova** (CNV), championne d'Europe espoir 94 en figures ski nautique;
- Distinctions à **M^{me} Liliane Muther** et **M. Michel Barras**, médaillés d'argent, ski nautique handicap, Championnat d'Europe en Irlande.
- Mérite sportif à **M^{lle} Alexandra Ecuyer** (CNV), pour son titre de championne suisse en slalom et figures ski nautique.
- «Coup de chapeau» aux **Présidents des sociétés versoisiennes**.

Le public a pu apprécier les qualités de musicienne de Mlle Yasmine Siddiqui, pianiste, par une interprétation fort appréciée de «La Danse du Feu» de Manuel de Falla.

Versoix-Spectacles

Un large éventail de spectacles et d'animations a été offert au public tout au long de l'année.

Des points forts ont été enregistrés quant à la fréquentation des spectateurs:

- le spectacle d'adieux du «Cabaret Chaud 7»
- le café-théâtre «Merci d'être velus» de Brigitte Rosset et sa troupe

- le concours de musiciens amateurs
- le cabaret «Aristide Bruant»
- Versoix Fou-Rire.

Les expositions ont également rencontré de bons succès avec notamment celle organisée par les artistes du GAAVE, de Françoise Regamey, de l'hommage à M. I. Moscicki, ancien Président de la République de Pologne, et des «Gueules de stars» de Bernard Ditzoff.

Voltaire à Ecogia

Le Tricentenaire de la naissance de Voltaire a été dignement commémoré au domaine d'Ecogia les 9, 10 et 11 septembre 1994.

Les Autorités communales ont dédié cette fête à la Fondation Clair-Bois qui célébrait son vingtième anniversaire.

C'est grâce à la complicité des sociétés locales et du C.I.S.O.G. (Villages internationaux) que le hameau d'Ecogia s'est transformé en un vaste lieu de réjouissances.

Calquée sur «La Nuit du Fort», avec costumes d'époque et deniers à l'appui, c'est à une belle fête que les Versoisens ont été conviés.

Un nombreux public, venu de l'extérieur, a également participé à cet événement.

L'organisation générale a été menée par un comité dirigé par M. Claude Genequand, secondé de Mme Michèle Blanchard (costumes), de

MM. Saverio Lembo et Patrick Malek-Asghar (vice-présidence), de MM. Georges Esatoglu et Alain Schmidt (Villages internationaux), de MM. Jacques Lance et Bernard Pellouchoud (Clair-Bois), de M. Alain Rességuier (création de l'affiche et décoration), de M. Daniel Vuadens (coordination générale) et de M. René Schneckeburger, Conseiller administratif délégué.

La commune de Versoix a pu, grâce à la rétrocession d'une partie des bénéfices réalisés par les sociétés locales qui géraient les stands, verser une somme de Fr. 20.000,— à la Fondation Clair-Bois pour l'aider à construire un quatrième foyer d'accueil pour handicapés.

Fête Nationale

Le quai de Versoix a été comme chaque année envahi par la foule venue célébrer la fête du 1er Août.

Les membres de la Société de Sauvetage font un effort régulier pour rendre les stands de restauration encore plus variés.

Bibliothèque

La Commission culturelle s'est penchée sur l'étude de l'agrandissement de la Bibliothèque communale. Le fait de regrouper tous les Services sociaux dans un nouveau bâtiment à Versoix-la-Ville offrait l'opportunité de doubler la surface de la Bibliothèque.

Le crédit nécessaire aux travaux d'aménagement de ce nouvel espace a été voté par le Conseil municipal en date du 19 septembre 1994 pour une somme de Fr. 240.000,—.

La Fondation communale Versoix-Centre a participé aux frais pour un montant de Fr. 65.000,—.

Le chantier a été confié au bureau d'architectes Vatré et Farago. Malgré le décès de M. Vatré survenu lors de l'étude du dossier, son associé, M. Farago, a tout mis en oeuvre pour que les délais soient tenus.

La Bibliothèque a été fermée pendant un mois et réouverte au début février 1995.

Une journée «portes ouvertes» a été organisée le samedi 11 février 1995. Affluence des visiteurs pour cet événement qui accueillait toute une série d'auteurs de bandes dessinées, une conteuse et une spécialiste en origami.

En conclusion, notre Bibliothèque répond maintenant à l'attente des nombreux lecteurs dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Les animations:

- Le 9 février à 11 h. M^{me} Marjie Wawrzyniak a raconté «*Comment naissent les légendes*» à partir de l'histoire du joueur de flûte. Une trentaine d'enfants et plusieurs adultes l'ont écoutée avec intérêt et plaisir.
- M^{me} Catherine Challandes est venue le 9 mars pour une première en bibliothèque. Son troisième livre «*Cokwane*», se passant en Afrique, a été le fil rouge de la soirée «*A travers l'écriture vers soi-même et vers les autres*». Moment chaleureux où beaucoup d'humanité et de sensibilité ont été ressenties.
- M. Maxence Brulard a dédié son livre «*Ces gestes qui nous séduisent: l'amour en geste*» le 18 avril. Un petit public féminin a été ravi de s'entretenir à bâtons rompus avec lui: questions, échanges, rires et gestes!
- «*Comment se crée et se fabrique un livre*», voilà ce qui a passionné nombreux jeunes et adultes le 4 mai. M^{me} Pascale Gallimard (Edition Calligram) a expliqué toute la genèse de sa collection «*Ainsi va la vie*»: du

choix des personnages «Max» et «Lili» jusqu'à l'impression du livre, ceci en présentant des crayonnés et des originaux.

- Un mannequin superbement habillé par M^{me} Michèle Blanchard en costume voltairien a tenu compagnie aux bibliothécaires pendant les mois de mai à août. Une invitation à se costumer pour la fête des «*Voltaireiades*» de septembre.
- M^{mes} Rita Gay et Sylviane Mantilleri ont fait deux lectures lors des «*Voltaireiades*» le samedi 10 septembre: - pour les jeunes «*Mon Père, mon Oncle, Voltaire et moi*» accompagné d'images au rétroprojecteur, à 14 h.; - pour les adultes «*Voltaire, lettres et contes*», à 16 h.
- L'automne a été calme, car nous étions dans l'attente du début des travaux pour l'agrandissement, qui a commencé dans la partie Sascom en novembre.
- L'année s'est terminée avec nos traditionnels «*Contes de Noël*» dits par M^{me} Lise Berthoud. Moment très apprécié par plus de cinquante paires d'oreilles attentives et séduites.

Nous avons consacré une grande partie de nos forces à préparer l'agrandissement, ceci dans un climat particulièrement agréable avec MM. Farago et Gérosa (architectes) et M. Alfred Trummer.

Ecoles

Nous avons eu **39 visites de classes** concernant 11 enseignants différents: à notre grande joie, plusieurs classes enfantines, un enseignant de Bellevue, une classe de soutien (3 élèves) et nos trois fidèles classes spécialisées. Présentation de la bibliothèque, utilisation de la recherche informatisée, choix de documents pour une conférence, histoires lues ou racontées, atelier du livre, voilà les différentes activités proposées.

Information publique

Depuis plusieurs années, les Autorités communales organisent une soirée d'information à l'attention de la population.

C'est le 24 novembre 1994 que le Conseil administratif recevait une nombreuse assistance venue prendre connaissance de l'évolution

de certains dossiers avec notamment la présentation de celui concernant la création de la 3ème voie CFF.

Ciné-Versoix

L'Association «Ecole & Quartier» a présenté une demande d'aide financière pour le remplacement du matériel de projection cinématographique installé à l'aula du Collège des Colombières.

En participant, à concurrence de Fr. 35.000,—, la commune offre ainsi aux gestionnaires de Ciné-Versoix la possibilité de moderniser leur installation qui se voit maintenant dotée d'un projecteur 35 mm., d'un nouvel écran et d'une sonorisation «dolby».

Dirigé par M. Marc Houvet, Ciné-Versoix nouvelle formule a été inauguré les 16 et 17 décembre 1994.

Les programmes proposés aux cinéphiles sont très variés avec un choix de films récents incluant une diffusion de sujets réservés aux jeunes de 5 à 11 ans dans le cadre de «ciné-prim's».

Orgues de l'église catholique

Une association pour la restauration des orgues de la Paroisse catholique s'est constituée, présidée par M. J.-R. Warynski. Les membres de la Commission culturelle ont donné un préavis favorable pour une contribution de Fr. 20.000,— à cette restauration.

Le Département des travaux publics participe également au financement de l'opération en offrant une subvention de Fr. 64.600,—. De son

côté, l'association a mis sur pieds différentes animations pour récolter des fonds: la course-relais à travers Ecogia et plusieurs concerts à l'Eglise ainsi que l'apport de dons privés en sont quelques exemples.

Les travaux de rénovation sont planifiés de façon à pouvoir inaugurer les nouvelles orgues en septembre 1995.

Up with People

La tournée internationale de ces comédiens amateurs a déjà été accueillie à Versoix en 1993. Composée d'étudiants venant de tous les pays du monde, elle permet à ces jeunes gens de s'investir dans le domaine du spectacle tout en poursuivant leurs études.

Ils deviennent tour à tour musiciens, comédiens, chanteurs et danseurs et présentent une production d'un très bon niveau artistique.

De jeunes Versoisiens ont pu participer à cette tournée. Le Conseil administratif a donc à nouveau reçu «Up with People» au début septembre 1994.

Tous les membres de la troupe ont été logés chez l'habitant, nouant ainsi de solides liens d'amitié.

Un public très nombreux s'est déplacé pour apprécier cet excellent spectacle.

Une étonnante découverte

Les membres de la Commission culturelle ont eu l'occasion de visiter une exposition d'oeuvres picturales chez M. Kammermann, antiquaire à Genthod.

Il s'agit d'une collection de tableaux et gravures de grands maîtres impressionnistes dont l'intéressé a fait l'acquisition il y a une dizaine d'années. Exposées dans un blockhaus, ces toiles sont signées Pissaro, Monnet, Lautrec, Courbet, etc.

M. Kammermann tente depuis des années de faire authentifier ces tableaux mais le milieu des experts reste perplexe. Ceux-ci exercent une impitoyable dictature sur le marché de l'art. Ils se connaissent tous et émettent un verdict sans appel. Vrais ou faux les tableaux ? Espérons que notre hôte parviendra à convaincre les spécialistes et pourra exposer ses trésors au grand public.

Domaine de la communication

Différents médias locaux tiennent la population au courant de la vie communale et de l'activité des sociétés:

- Le mémento versoisien est diffusé mensuellement, géré par les services de la Mairie. Il est essentiellement composé de communiqués transmis par les clubs et sociétés.
- Versoix-Info géré par le Club de la presse paraît également tous les mois. Deux pages sont prises en charge par le budget communal nous donnant ainsi l'occasion d'insérer les communiqués importants.

En juin 1994, Versoix-Info faisait paraître son cinquantième numéro.

Depuis le mois de décembre 1994, le journal a été rebaptisé sous l'appellation «Versoix Info Région». Il devient ainsi un des compléments de la presse genevoise. Il s'intéresse aux communes voisines de Versoix en distillant des informations ciblées et ne concernant en général que les habitants de cette région.

Un appel a été lancé pour recruter des correspondants habitant Bellevue, Genthod, Collex, Chambésy ou Mies de façon à encore mieux remplir son rôle de «presse régionale».

Télé-Versoix

C'est le 5 mai 1994 que le studio de Télé-Versoix a été inauguré dans ses locaux de l'avenue A.-Lachenal.

Rappelons que les émissions sont diffusées par le biais du télé-réseau et que celles-ci reflètent notamment les manifestations versoisiennes.

Economie

Les statuts de la Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces ont été votés par le Conseil municipal le 12 décembre 1994.

La Fondation sera composée de:

- un Conseiller administratif désigné par le Conseil administratif;
- trois membres nommés par le Conseil administratif, dont un au moins aura été choisi, dans la mesure du possible, pour son expérience en matière économique, juridique ou technique;

- des membres élus par le Conseil municipal, soit un par groupe siégeant à ce Conseil, mais au moins cinq personnes, étant précisé que celles-ci n'ont pas besoin de faire partie du Conseil municipal.

Versoix se dote ainsi d'un organisme propre à assurer un développement économique et à soutenir les commerces et entreprises déjà installés.

Il est réjouissant d'ailleurs de constater que Versoix bénéficie d'une position favorable dans le canton et la FIVEAC pourra ainsi gérer cette situation.

Jeunesse

Le Rado (13-17 ans)

Le Rado reste, comme par le passé, un lieu de rencontre important pour la jeunesse. La fréquentation est devenue régulière, 25 à 30 adolescents sont présents durant les ouvertures. Les activités proposées (baby-foot,

billard, jeux d'ordinateur, repas, atelier boguet, etc.) sont un support à la relation que nous privilégions avant tout.

Cette année, en dehors de ces activités usuelles, plusieurs camps ont été réalisés. Chaque fois 12 à 15 jeunes y ont participé.

Camp de ski au Super-St-Bernard en février: d'excellentes conditions d'enneigement et un soleil radieux ont fait de cette semaine une réussite.

Camp d'automne à Bruxelles: durant toute la semaine une excellente entente a régné au sein du groupe. De nombreuses visites étaient au programme, le Centre Belge et la Bande Dessinée et le Musée de la Gueuze étaient particulièrement appréciés des adolescents.

Durant l'été, le camping et les activités de plein air ont réuni les jeunes pour plusieurs destinations: une semaine au «Futuroscope» de Poitiers, quelques jours à Estavayer et une semaine de canyoning en Lozère.

Durant l'année, et ce depuis 2 ans, les discos du Rado au Galaxy sont fortement appréciées. Tous les 15 jours, 80 à 100 jeunes s'y divertissent.

Dans l'ensemble l'année s'est déroulée sans encombre, néanmoins l'équipe d'animation et le comité ont l'impression d'une marginalisation croissante de certains jeunes avec la crainte d'un dérapage dans la consommation des drogues. L'équipe du Rado reste attentive à la situation et s'est jointe au groupe de réflexion qui s'est mis en place dans la commune.

Le Radis (5-12 ans)

Les mercredis aérés: la participation a été fluctuante durant cette année, variant de 3 à 12 enfants. Même si les mercredis aérés ne rencontrent pas le succès escompté, ils demeurent, pour les parents qui travaillent, une alternative intéressante. Les activités proposées sont essentiellement axées sur des jeux de plein air, des balades, des excursions (piscine l'été, luge l'hiver) et plus occasionnellement sur des bricolages.

Le centre aéré: pour la troisième année consécutive, le centre aéré de juillet et d'août a accueilli plus de 150 enfants de la commune et des environs. C'est un moment particulièrement important pour le centre, d'une part par le nombre de participants, et d'autre part par l'infrastructure nécessaire à l'organisation et à la coordination des équipes encadrant les enfants. Une nouveauté est à relever, cette année un tarif

proportionnel au revenu a été introduit. Ce système n'a pas engendré de difficulté administrative et nous pensons le conserver car il nous paraît plus équitable.

Le Galaxy (16 ans et plus)

L'année 94 a été excellente pour le Galaxy: comme par le passé, il a ouvert ses portes tous les vendredis de 20h à 24h et un samedi par mois.

Le groupe de bénévoles s'est renouvelé et a organisé plusieurs soirées spéciales telles que le Karaoké, soirées à thème musical, projection de clips vidéo et matchs de football lors du Mondial. A cet effet, le local a été aménagé d'un projecteur et d'un écran géant permettant ces nouvelles manifestations. Ce groupe très actif s'est aussi chargé d'organiser la disco des vingt ans du Cycle des Colombières et de l'Escalade.

Groupe de travail toxicomanie

Inquiet par la banalisation de la consommation de cannabis par des jeunes, un groupe de réflexion s'est spontanément créé entre les différents partenaires sociaux (Hospice général, Rado, Cycle des Colombières et Commission sociale communale) qui a fait appel à l'Equipe de Prévention et d'Intervention Communautaire (EPIC) pour poser les premiers jalons d'une action à entreprendre. Une enquête sur le thème «Les jeunes à Versoix», a été menée auprès d'un public ciblé. En fonction des résultats de cette enquête, diverses actions, telle l'information auprès des jeunes et des parents, seront entreprises prochainement.

Parlement des Jeunes

Créé en 1992, le Parlement des Jeunes de Versoix se réunit régulièrement sous la présidence de M. Jean-Marc Leiser. L'intéressé s'est retiré de ce Parlement en février 1995 puisqu'il a atteint son vingtième anniversaire et que le règlement limite l'adhésion de ses membres à cet âge-là.

La Commission, dont dépend le Parlement, a suivi les différentes activités tout en lui apportant conseil et soutien.

Domaine social

Restaurants scolaires

Les repas pris soit à l'école de Bon-Séjour, soit à l'Ecole Lachenal, soit au Restaurant «Le Bayou» sont toujours en augmentation, malgré

la participation financière demandée aux parents depuis la création du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), dont le siège se trouve à l'Association des communes genevoises.

Précisons que pour l'accueil de midi, la prise en charge de l'enfant est facturée Fr. 2,— par séance, alors que pour l'accueil de l'après-midi la prise en charge est de Fr. 4,— par séance. Des réductions de 25%, 50% pouvant aller jusqu'à la gratuité sont possibles en fonction du revenu net imposable de la famille ainsi que des réductions importantes en fonction du nombre d'enfants de la famille.

Encore et toujours nos remerciements à toutes les équipes de bénévoles qui se sont formées pour permettre le bon déroulement des repas quotidiens.

Rappelons brièvement en quoi consistent les activités parascolaires: d'une part *l'accueil de midi*, qui prend en charge les enfants de la 1E à la 6P entre la fin de l'école le matin et la reprise l'après-midi. Le Groupement intercommunal assure ainsi l'encadrement des enfants pendant la pause de midi, et d'autre part *l'accueil de l'après-midi*, qui prend en charge les enfants de la 1E à la 3P dès la fin de l'école.

Versoix compte environ 200 enfants inscrits aux activités parascolaires.

Les allocations complémentaires aux bénéficiaires de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées) versées par la commune s'effectuent deux fois par an et s'élèvent à chaque fois à Fr. 275,— pour les personnes seules et à Fr. 425,— pour les couples, auxquelles s'ajoute une indemnité de Fr. 100,— pour le chauffage. Ainsi un total de Fr. 136.000,— a été versé à 230 bénéficiaires en 1994.

Les personnes en âge d'AVS étaient, au 30.03.95, de 1146, soit 736 femmes et 410 hommes.

La sortie des aînés du 7 septembre 1994 a regroupé plus de 280 participants qui avaient rendez-vous au débarcadère de Versoix où un bateau de la CGN, l'Helvétie, les attendait.

Elle s'est donc poursuivie sur l'Helvétie avec une croisière d'une heure et demie sur le lac Léman, un accostage au port de Sciez où des autocars attendaient les personnes qui souhaitaient visiter le château de Ripaille; les autres pouvaient à loisir se promener au port en attendant l'heure du repas.

La majorité de nos convives a eu la possibilité de manger dehors dans les deux restaurants du port de Sciez que nous avons réservés à leur intention.

Enfin, le retour sur l'Helvétie pour une nouvelle croisière sur le lac, l'après-midi, était nettement plus agitée que le matin. Mais, miraculeusement, il n'est tombé que quelques gouttes de pluie ce mercredi 7 septembre, les trombes d'eau étant réservées pour le lendemain, jour du Jeûne genevois.

Comme chaque année, nous présentons tous nos remerciements aux accompagnants pour l'aide précieuse toujours autant appréciée.

Le Club des aînés, dont la présidence est assurée par M^{me} J. Duflon, déploie toujours autant de dynamisme puisque le comité du club s'est réuni 11 fois pour organiser toutes les activités ci-dessous, destinées bien sûr à ses membres:

5 repas au local du Club, une grillade à la Cabane des Bûcherons, un goûter offert pour la fête des Rois, un apéritif pour la réouverture des locaux après les vacances d'été et un repas à la Salle communale pour fêter l'Escalade.

Pendant 10 mois, tous les lundis, il y a eu répétition de la chorale, qui chante dans les Résidences et à l'occasion de la fête de l'Escalade.

Des dames, aux doigts de fées, se retrouvent tous les 15 jours pour les travaux manuels. Les joueurs de jass se réunissent trois fois par semaine au local; un tournoi interne a lieu toutes les années.

La pétanque et le scrabble ont aussi leurs adeptes.

Un voyage de 5 jours au Luxembourg ainsi que 6 excursions en France et en Suisse (en plus de celle organisée par la commune) ont été proposées aux aînés de Versoix. Les membres du club ont eu également la possibilité de se rendre à 6 spectacles au Grand Casino, au Cirque Knie ainsi qu'à des concerts au Victoria Hall et à St-Pierre.

Les différents services sociaux dans la commune:

L'Association des Samaritains de Versoix et environs compte 20 membres actifs. Le comité, dirigé par M. Mario Guglielmetti, s'est réuni 4 fois en 1994.

La section a été présente aux différentes manifestations régulières. Cela a représenté 140 heures de travail sans compter l'accompagnement des aînés par Michèle Robas, conseillère municipale. Ces heures ne comprennent pas les dons du sang qui ont eu lieu 2 fois à Versoix.

L'Association a été présente comme chaque année à la Foire de Genève, le thème était la CPR.

La collecte des samaritains a donné un résultat satisfaisant.

8 cours de sauveteurs pour le permis de conduire ont été donnés à 122 personnes et un cours de CPR en section à 10 personnes.

Un grand merci du président à tous les membres de la section ainsi qu'à la commune de Versoix pour son large soutien.

Le Centre social intercommunal, qui a ouvert ses portes le jeudi 9 juin 1994 dans les nouveaux locaux au «Mail-Voltaire», 5 chemin Versoix-la-Ville, regroupe sous le même toit les services suivants: l'Hospice général, le Service d'orientation, le SASCOM et l'AGAD.

L'Hospice général a suivi, en 1994, 254 situations dont 125 avec une assistance financière, 120 sans assistance financière mais avec une prise en charge sociale et/ou administrative, et 9 situations de gestion.

254 dossiers suivis au Centre social, cela représente en tout 528 personnes dont 336 adultes et 192 enfants.

- *Situations avec assistance financière*: il s'agit de situations où l'Hospice intervient dans le cadre de la législation fédérale en matière d'aide aux personnes dans le besoin et des ordonnances et règlements en application au niveau cantonal. L'assistance est un instrument destiné à garantir à chaque intéressé des moyens minimums d'existence par l'aide financière et à maintenir et accroître l'autonomie de chaque personne aidée par l'aide sociale.
- *Situations sans assistance financière*: il s'agit de situations où l'aide sociale prédomine: conseils, orientation vers d'autres services et instances, information, soutien dans les démarches, etc.
- *Situations de gestion*: il s'agit de situations où pour des raisons diverses, problème de santé, inexpérience, âge, les intéressés ne sont pas en mesure de gérer sainement leurs affaires. Le Centre social s'en occupe avec eux. Il s'agit essentiellement de gestions de cotisations de caisse-maladie et de frais médicaux.

Par origine: 254 situations, soit 94 étrangers, 93 Confédérés, 67 Genevois. Dans 67 situations, le problème prédominant était lié à l'emploi.

Collaboration interservices: collaboration régulière mais de cas en cas avec l'AGAD et le SASCOM pour des situations où il y a une intervention commune, par exemple: personne âgée où l'AGAD intervient pour l'aide à domicile, le SASCOM pour les soins, et l'Hospice général pour la gestion.

Avec le Service d'orientation, collaboration plus systématique dans toute situation où il y a un problème d'emploi et de réinsertion professionnelle, par exemple: chômeur suivi par l'Hospice général dans le cadre d'un plan de désendettement et par le Service d'orientation en vue d'élaborer un projet de réinsertion professionnelle.

Comme chaque année, l'Hospice général a organisé une permanence d'impôt pour les Versoisens à revenus modestes.

Le Service d'orientation de Versoix est une antenne du Service de l'orientation et de la formation professionnelle de Genève et dépend du Département de l'instruction publique. Il est à la disposition de toute personne désirant élaborer, confirmer, réaliser un projet professionnel.

Il met à la disposition du public de Versoix de la documentation concernant les différents métiers ainsi que la possibilité de passer des tests informatisés.

Des psychologues, conseillers d'orientation pouvant vous recevoir pour des entretiens confidentiels et gratuits, sont aussi à votre disposition.

255 consultants ont été reçus durant l'année scolaire 1993-1994.

De septembre 1993 à août 1994, 8 ateliers d'orientation, réunissant une dizaine de personnes chacun, ont été organisés sur les thèmes suivants:

Comment remobiliser ses ressources face à un chômage qui dure

Mes ressources, mon avenir

Prendre confiance dans une situation d'embauche

Le service d'orientation est ouvert tous les après-midi, de 14 h. à 17 h.45.

Le Service d'aide et de soins communautaires (SASCOM), depuis son installation dans les locaux du Mail-Voltaire, a vu sa collaboration avec les différents services sociaux facilitée et partant, plus efficace.

1994 aura été marquée par l'augmentation de prise en charge en soins techniques; une collaboration étroite avec SOS-Pharmaciens aura permis de répondre rapidement à ces situations.

En ce qui concerne le secteur santé maternelle et infantile, un pédo-psychiatre de la guidance infantile est venu 2 fois à Versoix pour répondre aux questions des parents. Un groupe anglophone a également été créé et se réunit une fois par semaine.

Le nombre d'infirmières par rapport à 1993 est resté stable, par contre les aides extra-hospitalières (AEH) ont été dotées d'un poste supplémentaire à raison de 40 heures par semaine.

AGAD, Association Genevoise d'Aide à Domicile: depuis le 1^{er} janvier 1995, l'AGAD regroupe le Service des aides familiales et celui des aides ménagères au foyer.

L'Association Genevoise d'Aide à Domicile a pour but:

- de proposer des prestations d'aide à domicile à la population du canton de Genève, en conformité de la loi genevoise sur l'aide à domicile et en application de la Charte de la Fédération des Services Privés d'Aide et de Soins à Domicile du Canton de Genève. Elle est en outre habilitée à créer et gérer d'autres activités sociales.

En particulier, elle a pour but:

- de favoriser le soutien à domicile et l'autonomie des personnes âgées, handicapées ou malades chroniques;
- de venir en aide aux familles et aux personnes qui, par suite de circonstances telles que maternité, vieillesse, maladie, accident, hospitalisation, convalescence, surmenage, handicap, etc., ne sont plus/pas à même de remplir leurs tâches familiales et/ou personnelles;
- de participer au développement de l'action sociale et préventive et de rechercher des solutions appropriées aux nouveaux besoins de la collectivité.

Pour remplir son but, elle collabore avec les Services membres de la Fédération des Services Privés d'Aides et de Soins à Domicile du Canton de Genève et les différentes structures sociales et de santé. Elle peut adhérer à des organes de coordination cantonaux, fédéraux et internationaux.

Cette collaboration a été facilitée, car depuis juin 1994, le SASCOM partage avec ses partenaires sociaux (Hospice Général et SASCOM) les locaux au 5 chemin de Versoix-la-Ville sous le nom de «Centre social intercommunal».

Chaque jour, les responsables des services d'aide à domicile se rencontrent pour traiter des nouvelles demandes et échanger des informations. La coordination peut être élargie à l'Hospice général, au foyer de jour, aux médecins et bénévoles. Un grand merci aux chauffeurs bénévoles et aux dames qui distribuent les repas à domicile.

Le Service d'aide à domicile avec ses collaborateurs (11 aides familiales, 12 aides ménagères, 1 nettoyeur) a effectué, en 1994, 13.544 heures pour 225 personnes habitant Versoix et les communes proches.

Sous la responsabilité de **M^{mes} Anne-Marie Muller et Ferdinande Rau**, les équipes d'aides familiales et d'aides ménagères apportent chaque jour à nos usagers leur savoir-faire, leur gentillesse et leur professionnalisme pour leur maintien à domicile.

Rappelons que le Centre social intercommunal est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix. Chacune de ces communes contribue, en fonction du nombre d'habitants, aux charges de fonctionnement de ce centre.

L'Association pour l'aide à domicile «Repas et Telecontact» (APADO), créée sous cette forme depuis le 1er janvier 1993, suite à la nouvelle loi sur l'aide à domicile, a livré à Versoix, en 1994, 3400 repas. Ce sont douze bénévoles qui se déplacent trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi) pour apporter l'ensemble de ces repas. Parmi les bénéficiaires de cette prestation, deux dames versoisiennes auront 100 ans en 1996.

Un sincère remerciement pour l'engagement personnel de chacun et chacune pour le bien-être social de Versoix.

Crèches et garderies

La crèche de Versoix

La construction de la crèche s'achèvera cet été et son ouverture est prévue en automne 1995.

C'est dans sa séance du 12 décembre 1994 que le Conseil municipal a approuvé la création de la Fondation communale de la crèche de Versoix. Le Conseil de fondation, dont la présidence est assurée par M^{me} Janine Schneckenburger, est composé de 7 membres et le comité de direction a pour première tâche de rechercher et engager la directrice.

De nombreux parents ont déjà annoncé l'inscription de leurs enfants pour l'automne prochain. Nul doute que cette crèche répondra à

un réel besoin puisqu'elle accueillera une cinquantaine d'enfants de 0 à 5 ans de 7 h. à 18 h.30, du lundi au vendredi, pendant 11 mois.

La Garderie des Mouflets est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans. Elle souhaite, par son travail, rendre service aux parents, initier les petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs qualités créatrices.

24 enfants sont accueillis chaque matin et 18 l'après-midi. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril.

Une nouvelle formule avec «les Matins d'Eté» a permis d'accueillir, sous une forme allégée, des enfants durant les mois de juillet et août.

En plus de ses activités habituelles, la garderie, au mois d'octobre 1994, a organisé une journée de fête qui s'adressait aux familles, petits et grands de tous âges.

Le bénéfice des multiples activités, mises sur pied à cette occasion par des parents bénévoles, permettra de renouveler les jeux éducatifs et rénover certains équipements de la garderie. La présidence du comité de l'Association des Mouflets incombe à Mme Isabelle Zwyygart.

Garderie de Montfleury: accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, 3 matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. C'est une vingtaine d'enfants par jour qui fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par Mme M. Ecuyer.

Colonie de vacances La Ruche:

«**La Ruche**» est le nom donné à une grande maison située aux Granges-sur-Salvan (1100 m. d'altitude), en Valais. Ce bâtiment est une propriété gérée, à parts égales, par les communes du Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Meyrin et Versoix. Elle offre une cinquantaine de lits, une grande cuisine, salle à manger, salles de jeux ainsi que toute l'infrastructure nécessaire. Elle est au bout du village et proche de la forêt. En y séjournant, on peut pratiquer le tennis, la baignade, la marche, la varappe, tous les jeux extérieurs ainsi que des activités manuelles à l'intérieur. Cette maison peut être louée toute l'année, à la semaine ou pour le week-end, par des groupements ou des familles. Sur demande, il est possible d'obtenir les tarifs en vigueur.

Il faut spécifier que les deux mois d'été sont réservés à l'organisation de nos séjours pour enfants. En effet, en juillet et août, 3 camps de 15 jours sont mis à la disposition des enfants de 6 à 12 ans.

En ce qui concerne Versoix, plus de quarante colons s'y rendent chaque été. Ils bénéficient d'un encadrement adéquat et découvrent à chaque fois des améliorations au niveau du bâtiment et de ses alentours.

Les chambres ont dernièrement été refaites. Le mobilier en a été changé. Les douches, repensées et rénovées sont à présent transformées. La terrasse est maintenant toute différente avec un sol nivelé et bétonné ainsi qu'un immense parasol installé pour apporter un ombrage idéal... et même un mur transparent faisant office de coupe-vent. Toute l'équipe des organisateurs est bénévole et aimerait pouvoir accueillir d'autres membres, qui ne seraient sollicités que ponctuellement, mais dont l'aide serait précieuse au moment de l'installation puis de la fermeture des camps.

La ludothèque est depuis 1984 à la disposition des familles et des enseignants en propo-

sant tous genres de jeux (trotinettes, planches ou patins à roulettes, jeux de société, consoles etc.) pour une somme modique. Située à Bon-Séjour (2, rte de Sauverny), plus d'une quinzaine de bénévoles se relayent pour accueillir les membres aux heures d'ouverture, les mardis de 15 h. à 18 h. Ces personnes s'occupent également d'inventorier, réparer, choisir et acheter les jeux de plus en plus nombreux puisqu'on en compte plus de 800.

Environ 250 membres fréquentent la ludothèque, qui fonctionne grâce à une subvention de la Mairie et aux cotisations de ses abonnés.

Les 9, 10 et 11 septembre la ludothèque a participé à la grande fête versoisienne, La Voltairiade. Lors de cette manifestation, nous avons fêté nos 10 ans d'activité. Pendant ces 3 jours nous avons confectionné des cerfs-volants, joué avec des jeux géants, offert un goûter et organisé un lâcher de ballons. Nous avons eu la bonne surprise de recevoir en retour 10 cartes du lâcher de ballons. La plupart du Tessin et 2 de l'ex-Yougoslavie.

Aide humanitaire: sur proposition des membres de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué le budget réservé à l'aide humanitaire. *Le total de l'aide humanitaire pour l'année 1994 s'élève à Fr. 90.000,—* et a été attribué de la façon suivante:

Christian Solidarity International scolarisation de 522 élèves en Haute Egypte	Fr. 5.000,—
TVSR (enfants Rwanda)	Fr. 5.000,—
Soutien aux réfugiés bosniaques «La Goutte»	Fr. 1.000,—
Aide à des particuliers et diverses institutions sociales	Fr.14.200,—
Soutien aux Garderies de Quito et une crèche en Uruguay	Fr.15.000,—
Financement de 2 mini-projets au Burkina Faso	Fr. 6.800,—
ERA: Chatard en Haïti	Fr. 5.000,—
Participation à un Centre culturel en Bolivie	Fr. 5.000,—
Comité genevois solidarité Tiers-Monde	Fr. 5.000,—
Association suisse amis Soeur Emmanuelle (Soudan)	Fr. 5.000,—
Soutien d'un projet au Guatemala par la Fédération genevoise de coopération	Fr. 5.000,—
Soutien d'un projet en Inde	Fr. 5.000,—
Soutien d'une école à Madagascar	Fr. 5.000,—
Soutien au village de Mateias par l'achat de médicaments	Fr. 3.000,—
Fondation Phenix (prévention toxicomanie)	Fr. 5.000,—

La vie des sociétés versoisiennes

Notre commune compte une soixantaine de sociétés (associations, clubs, groupements) dont certaines ont déjà été mentionnées dans le présent compte rendu (domaines culturel et social). Nous citerons ci-dessous les sociétés qui ont fait parvenir un résumé de leurs activités pour l'exercice concerné.

Dans le domaine des sports:

Le Club Nautique de Versoix a vécu 1994 de manière aussi intense que les années précédentes. La Section «Voile» a organisé 15 week-ends de régates et le Championnat d'Europe des Surprises qui voyait s'affronter sur notre plan d'eau 38 bateaux. La Double réunissait 130 participants sur sa ligne de départ. L'école de voile a permis à 220 jeunes de faire connaissance avec notre infrastructure ou d'améliorer leurs connaissances en profitant soit des cours de printemps ou d'automne, soit des camps d'été en Optimist et 420. Le groupe compétition junior en Optimist et 420 a fait briller les couleurs du CNV non seulement dans le bassin lémanique mais aussi à l'étranger.

Les résultats obtenus par Nicole Meylan font qu'elle se voit qualifiée dans la Série des Moth Europe pour les jeux d'Atlanta en 1996. Par ailleurs, elle a été nommée meilleur navigateur suisse en 1994, classe et sexe confondus.

Pour la première fois depuis sa création il y a 5 ans, le départ de l'Aqua Rhône-Alpes Trophy, course de bateaux pneumatiques, a été donné à Versoix, organisé par le CNV, qui réitère en 1995.

La Section Ski Nautique, par son dynamisme et son engagement, a permis à plus de 300 stagiaires de découvrir le ski nautique ou d'améliorer leurs performances, tant sur les plans d'eau en France qu'à Port-Choiseul, où un pilote est à disposition durant l'été.

Les résultats sportifs de la section sont encourageants puisqu'ils comptent 2 titres de championnes suisses et un titre de championne d'Europe, titres qui furent récompensés lors de la cérémonie des Mérites versoisiens.

N'oublions pas enfin nos membres de sport-handicap qui continuent de briller sur les plans d'eau européens.

Le CNV poursuivra son action pour les jeunes, toutes disciplines confondues, et continuera à mettre tout en oeuvre pour porter haut les couleurs de Versoix.

Le Club de Tennis de Table compte cette saison 65 membres. 28 jeunes ont suivi régulièrement l'école de tennis de table du mardi soir. 37 licenciés ont formé 9 équipes qui

ont disputé la coupe genevoise, la coupe suisse et le championnat genevois: 1 en première ligue, 1 en deuxième ligue, 1 en troisième ligue, 4 en quatrième ligue et 2 en cinquième ligue. Une équipe de cinquième ligue était formée uniquement de jeunes de 14 à 16 ans.

Début octobre a eu lieu le troisième «Tournoi de Ping-Pong». L'après-midi a vu une soixantaine de pongistes disputer des matches souvent très intéressants au Centre sportif de Versoix.

Le traditionnel «Combat des Chefs», s'il ne se distingue pas par la quantité des participants, se distingue en tout cas par la qualité, et les joueurs passent une très bonne et amicale soirée. La saison prochaine le CTT aura la joie et la satisfaction de jouer dans de nouveaux locaux et le comité espère que de nouveaux membres viendront augmenter son effectif.

La **FSG (Fédération Suisse de Gymnastique) Versoix** a participé à de nombreuses compétitions dans les diverses disciplines qu'elle pratique dans le cadre de ses activités. Ainsi, en athlétisme, Joël Snoeckx a remporté plusieurs titres de champion genevois en catégorie sénior, notamment le cross, le 1500 m., et le 800 m. Il a été également sacré champion romand sur 1500 m. Ces bons résultats lui ont valu d'être sélectionné pour un match international espoir entre la Suisse, l'Allemagne et la Grande-Bretagne où il terminera 3^e et meilleur Suisse sur 1500 m.

Toujours en *athlétisme*, nous avons eu le plaisir de compter dans nos rangs une distinction aux Mérites sportifs de la commune en la personne de Séverine Perrot pour ses titres de championne genevoise au 80 m., longueur et javelot en catégorie «cadette B».

Au niveau du *volley-ball*, nous avons eu la satisfaction d'obtenir trois titres de champions genevois, soit en catégories «mini filles et garçons» ainsi qu'en «juniors C». Notre première équipe masculine a, quant à elle, été promue en 2^e ligue.

Enfin, dans les activités de *gymnastique* pure, la section a obtenu une seconde place aux championnats genevois à l'artistique féminin ainsi qu'une participation à la 1/2 finale des Championnats Suisses à Frauenfeld pour trois de nos gymnastes artistiques, soit Kim Edmaier, Vanessa Droz et Sophie Caccilotto.

Lors de la fête cantonale de gymnastique qui s'est déroulée à Carouge, la société a obtenu le second rang au concours de section.

Comme à l'accoutumée, la FSG Versoix a organisé un grand nombre de manifestations durant la saison écoulée. Ainsi le premier meeting

cantonal d'athlétisme qui s'est déroulé le 30 avril 1994 et a accueilli pas moins de 170 athlètes sur les installations du Centre sportif.

Le 18 juin 1994, les volleyeurs ont pu participer à leur traditionnel tournoi interne et c'est le 4 septembre que le tournoi en plein air, ouvert aux équipes régionales, s'est déroulé sur le verger de Lachenal.

En octobre, la FSG a participé au rallye familial et enfin pour clore la saison, a mis sur pied la soirée annuelle les 3 et 4 décembre, précédée d'une soirée de gala réservée aux membres et à leurs proches.

Le 4 février dernier, s'est tenue l'Assemblée générale qui a procédé à l'élection d'un nouveau Président, M. Denis Fragnière suite à la démission de M. André Büchli.

Le **Judo Club de Versoix** compte 148 membres dont une grande majorité de jeunes (12 ans et moins). De nombreux entraînements s'échelonnent tout au long de la semaine avec en plus un cours vétérans (le jeudi à 19h). L'ouverture d'un cours pour très jeunes (moins de 7 ans), le mercredi et le jeudi.

Comme toujours, le club a participé à de nombreuses compétitions et, en la personne de Yann Bandler, compte aujourd'hui un champion suisse, catégorie écolier, plus de 71 kg.

Le club a été présent aux stages de compétitions et de perfectionnement à Cartigny (GE), au Shun Do Kwan (GE) et à Grenoble.

Les jeunes judokas les plus performants sont intégrés au Cadre Talent et l'un de nos membres, Jérôme Tonetti, champion genevois, a eu le privilège d'accomplir un stage au Japon (été 1994).

Le **Versoix Model-Club** a connu en 1994 une nette augmentation de ses membres, comptant 72 personnes; 22 pilotes ont moins de 18 ans et 18 sont Versoisien.

Le concours du 29 mai a eu beaucoup de succès puisque les concurrents sont venus de Paris, Bourg-en-Bresse, Valais, Vaud, Fribourg et Genève.

Début juillet, un camp de planeurs a été organisé en Valais. Un membre du VMC a participé aux Championnats Suisses de planeurs électriques. Participation du VMC à différents meetings (Athenaz (GE), Bulle (FR), Sierre (VS), Aminona (VS), Sion (VS), Dizy (VD), Mâcon (F), Bourg-en-Bresse (F). Nos jeunes pilotes sont très appréciés lors des différents meetings car ils ont entre 12 et 16 ans.

En outre, le club organise depuis de nombreuses années le passeport-vacances et l'été dernier 40 jeunes ont découvert l'aéromodélisme.

Grâce à l'école de pilotage du VMC, 10 pilotes ont été admis dans le club cette année. Cette école a prodigué près de 160 heures de cours pour l'initiation au pilotage et à la sécurité des vols.

Les activités de la **Société de Tir** ont été à nouveau particulièrement fastes en 1994, aussi bien sur le plan des sections que sur le plan individuel.

Résultats:

Pistolet 50 m. - 25 m. et 10 m. air comprimé

Pistolet air comprimé – Champion suisse en section en 2^e catégorie. Moyenne 192.066 avec 16 tireurs, meilleure moyenne de Suisse toutes catégories – participation 11 sections. Coup de chapeau à la commune pour la construction du stand de La Bécassière.

Pistolet 50 m. – 3^e rang de Suisse en 1^{er} catégorie – moyenne 96.615 avec 33 tireurs - participation 115 sections.

Participation à la finale du championnat suisse de groupes – 16^e rang sur 1749 groupes inscrits.

Pistolet 25 m. – participation à la finale du championnat suisse de sections à Lucerne: 4^e rang sur 187 sections.

Fusil 300 m.

Participation au championnat suisse d'équipes – maintien en 3^e ligue – 5^e rang du groupe.

Ball Trap

Champion suisse double trap: Xavier Bouvier

Champion suisse skeet: Gilles de Siebenthal

Championnat suisse par équipes:

2^e rang toutes catégories

1^{er} rang en 3^e catégorie

En février 1995, Xavier Bouvier a obtenu le 1^{er} rang à la Coupe du monde Fosse olympique à Lima (Pérou).

Tirs militaires

En 1994, la STV a permis à 1211 tireurs d'accomplir leurs obligations militaires hors du service et ce en 18 séances de tir.

Parmi les groupements à caractère culturel:

Association Ecole & Quartier à Versoix

La dix-neuvième saison d'EQV (1993-94), a encore battu son propre record avec près de 3000 inscriptions – 2983 (+7%) y compris les stages d'été et les ciné-clubs – 246 cours, stages ou activités animés par 98 responsables dispensant un total de 8417 heures d'activités.

Les participants viennent de Versoix (49%), des communes voisines genevoises (18%), d'ailleurs à Genève (10%), du canton de Vaud (19%) ou de France (4%). Cette répartition est relativement stable depuis 7 ans.

L'année était placée sous le signe de Voltaire puisque Ecole & Quartier incarne bien la phrase de Candide «il faut cultiver notre jardin». En effet, ce jardin peut aussi être celui de la connaissance, de la curiosité et des relations rejoignant les buts d'EQV: **Apprendre, Découvrir et Rencontrer.**

A l'occasion des Voltairiades d'Ecogia, Ecole & Quartier a joué le jeu avec les autres sociétés locales: plusieurs responsables d'activités artisanales, avec leurs élèves, ont tenu des échoppes pour recréer l'ambiance de l'époque.

Au chapitre des **finances**, le DIP, la commune de Versoix, les communes de Bellevue, Céligny, Collex, Genthod et Pregny-Chambésy subventionnent EQV pour couvrir une partie des frais d'organisation. Face aux restrictions budgétaires de l'Etat, les **communes vaudoises ont été sollicitées** par Ecole & Quartier en vue de participer également à ces charges. Leur participation sera effective dès 94-95.

Le budget 93-94 ascendait à plus de Fr. 800.000,— et les subventions représentaient 17% de ce montant.

A l'heure actuelle, les finances d'Ecole & Quartier restent saines mais on peut craindre que le «désengagement» progressif de l'Etat ne se poursuive à un rythme accéléré.

En ce qui concerne les **nouveautés**:

- il faut mentionner, depuis décembre 1994, les équipements cinématographiques de l'aula des Colombières (2 projecteurs 35 mm, son Dolby) qui réalisent enfin un rêve de longue date. Grâce à la diligence du Conseil municipal, du comité d'Ecole & Quartier et grâce au dynamisme de la commission cinéma d'EQV, le Cinoche est devenu **CinéVersoix**. La qualité du programme et des projections font que Versoix peut s'enorgueillir d'avoir son cinéma... **hebdomadaire**.

Notons également le succès du programme **Ciné-Prim's** destiné aux enfants, en collaboration avec l'APEV ainsi qu'avec Culture & Rencontre (Collège de Saussure).

- la salle de danse de l'Ancienne Poste sera remplacée dès la rentrée 95-96 par un nouveau local dans le complexe scolaire d'Ami-Argand. Voilà encore un problème résolu cette année grâce à la compréhension des autorités communales.
- en novembre 1994, l'assemblée générale de l'AEQV a désigné un nouveau président – M.

Claudio Pisani – pour succéder à M. Eric Birbaum qui reprend la charge de trésorier de l'AEQV.

On ne peut que se féliciter du succès de cette «entreprise» versoisienne dynamique, savante alchimie encouragée par les pouvoirs publics pour répondre aux besoins de formation continue et de loisirs actifs exprimés dans la région.

Musique Municipale de Versoix

L'école de musique compte plus de 70 élèves et le corps de musique 45 musiciens. Comme chaque année, c'est un nombre de services impressionnant qui caractérise la vie de notre société. C'est près de 30 manifestations qui ont vu la participation active de tout ou partie de la société, du 7 mai 1994 au 25 mars 1995.

Par l'augmentation du nombre d'élèves, notre école de musique se place dans le trio de tête des écoles de musique du canton, exception faite naturellement du Conservatoire et du Conservatoire populaire. L'audition publique donnée par l'école de musique aux Caves de Bon-Séjour a été un réel succès. Cette salle vouée au charme certain ne pouvait contenir à la fois l'ensemble des élèves, des parents et des amis venus pour les écouter. Le corps de musique s'est produit 14 fois sur le territoire de la commune. C'est ainsi, qu'hormis ses deux concerts annuels, la MMV a participé à l'anniversaire du Cycle des Colombières, à la Fête de la Musique, à la Fête de la Confrérie des Potes-au-Feu, à la semaine de la voile de Port-choiseul, aux promotions des écoles, aux 3 jours de la Voltairiade versoisienne, à la fête de l'Escalade et bien d'autres services.

Dans le cadre des concerts d'été organisés par la Ville de Genève, la MMV a donné 3 concerts en plein air dans le courant du mois de septembre 1994.

Durant l'année 1994, la MMV a eu l'occasion de se produire à Verbier, lors de la Fête des musiques d'Entremont et à Begnins, lors du concert annuel de la Fanfare de Begnins. Par ailleurs, la MMV était naturellement présente à la Fête de la Fédé à Vernier.

Au Jeûne Genevois, en sortie familiale, la société s'est rendue au parc d'attractions d'Europa-Park à Rust en Allemagne. Sainte-Cécile, patronne des musiciens, a été fêtée en présence du Maire de Versoix à la Salle Lachenal.

Après le départ de M. Thierry Mermoud, notre directeur titulaire, en juin 1994, MM. Jacques Evrard et Charles Bürk se sont succédés afin d'assurer l'intérim. Dès le 26 avril 1995, ce sera M. Claude Surdez, Directeur de la Musique

municipale de la Ville de Genève, qui exercera ses nouvelles responsabilités.

Les Amis de la Musique ont un nouveau comité représenté par M^{mes} Yolande Boisard, marraine du drapeau, secrétaire, et Simone Zolliker, trésorière, succédant ainsi à MM. Marc Mojonier et Jean Forestier, fondateurs des Amis de la Musique en 1982. Etroitement liés à la Musique Municipale de Versoix, les Amis de la Musique représentent environ 150 donateurs et permettent, dans la mesure de leurs possibilités, de financer l'achat des nouveaux uniformes et instruments nécessaires au bon fonctionnement de notre Musique Municipale.

Le Théâtre Alroma s'est présenté au public versoisien du 1er au 4 juin aux Caves de Bon-Séjour en jouant une pièce en 3 actes de Martine Monnier (NE): «Du beurre dans les épinars». De nouveaux acteurs avaient rejoint la troupe à cette occasion pour donner vie aux neuf personnages de cette histoire sentimentale et policière. Les spectateurs, nombreux, ont suivi avec plaisir les péripéties de cette pièce et l'auteur, ravie, a tenu à féliciter la troupe de jeunes menée par Stéphanie Majors Muller.

La *Voltaire* versoisienne, en septembre, aura vu à nouveau les acteurs d'Alroma en action à Ecogia. Trouvée du côté de Ferney (c'est normal!), une pièce à sketches autour de Voltaire a permis de préparer un spectacle donné plusieurs fois en différents lieux de la fête. Malheureusement, les conditions de plein air et la foule déambulante et bruyante ont quelque peu freiné l'enthousiasme de l'équipe. Mais pour ceux qui ont pris la peine d'écouter, ce fut un bon moment.

L'Association des parents d'élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix (APEV) regroupe l'ensemble des parents dont

les enfants fréquentent les écoles publiques, enfantines et primaires de Versoix. Cette association se soucie d'améliorer la qualité de la vie des élèves par des mesures d'intérêt général. L'APEV se fait le porte-parole officiel de l'ensemble des parents et entretient des contacts avec les enseignants, les autorités scolaires et communales. L'APEV est représentée aux séances du GAPP (Groupement cantonal des associations des parents d'élèves des Ecoles primaires et enfantines) et au Rado (Radis).

Ses activités durant l'année scolaire 94/95:

- participation active aux Voltairiades, Fête de l'Escalade et Fête des Promotions (organisation de jeux);
- collaboration à un projet d'aménagement des préaux scolaires de Montfleury I et II avec les enseignants et la Mairie;
- conférences-débats sur «la violence sur les écrans» et sur «le besoin de limites chez l'enfant»
- Ciné-Prim's (8 séances) avec le Cinoche d'Ecole & Quartier;
- chorale parents-enfants avec 2 petits concerts;
- intervention auprès de la Mairie pour obtenir une amélioration de la sécurité des enfants le long de la rue du Lac;
- élaboration d'un projet d'une autre formule de Fête des Promotions avec les enseignants et l'Inspectrice.

L'APEV accueille volontiers les nouveaux membres et est ouverte aux suggestions (tél. 755.53.32).

Finances/Taxe professionnelle/Fonds spéciaux - Loyers et redevances - Bâtiments communaux - Fondations communales et cantonales - Administration générale et personnel - Agriculture/amélioration foncière - Service du feu/Protection civile - Affaires militaires/défense générale - Environnement - Domaine d'Ecogia.

Conseiller administratif délégué: M. Pierre-Marie Salamin

Administration communale et personnel

Au cours de l'année 1994, la Commission du personnel et le Conseil administratif ont continué à étudier le nouveau statut du personnel communal. Ce dernier devrait être terminé et entrer en vigueur pour le 1er janvier 1996.

Deux nouveaux collaborateurs ont été engagés. Tout d'abord, la commune a enfin son « M. Bâtiment » en la personne de M. Alfred Trummer, architecte, qui a pris ses fonctions le 1er octobre 1994. Vu l'importance des travaux et des réalisations en cours, ce nouveau collaborateur s'est trouvé immédiatement confronté à une tâche importante.

Dans l'optique de l'arrivée à la retraite de certains de nos employés de la Voirie, le Conseil administratif a engagé M. Jean-Charles Golay, très jeune Versoisien, qui immédiatement s'est intégré d'une manière parfaite à notre équipe.

A tous deux, le Conseil administratif souhaite la plus cordiale des bienvenues et forme ses vœux pour leur avenir professionnel au sein de notre Administration.

Ecoles

L'effectif scolaire du secteur « primaire » se présente comme suit pour l'année 1994-1995:

- Ecole Ami-Argand: 184 élèves répartis en 9 classes: 4 de division élémentaire et 5 de division moyenne
- Ecole Bon-Séjour: 100 élèves répartis en 6 classes: 4 de division élémentaire et 2 classes d'adaptation
- Ecole Courvoisier: 36 élèves répartis en 2 classes: 1 de division élémentaire et 1 de division moyenne
- Ecole Lachenal: 269 élèves répartis en 13 classes: 2 de division élémentaire et 11 de division moyenne
- Ecole Montfleury 1: 192 élèves répartis en 10 classes: 2 de division élémentaire et 8 de division moyenne
- Ecole Montfleury 2: 82 élèves répartis en 4 classes: 1 de division élémentaire et 3 de division moyenne

Total 863 élèves

Les élèves domiciliés en dehors de la commune sont au nombre de 68.

Promotions

Les festivités marquant la fin de l'année scolaire se sont déroulées les 1er et 3 juillet 1994.

Le vendredi soir donnait rendez-vous aux élèves de 6e année et à leurs parents, alors que le dimanche était réservé aux autres classes.

Succès habituel de ces journées:

- cortège préparé avec beaucoup d'enthousiasme de la part des enseignants,

costumes chatoyants, fruits d'une imagination fertile, enfants heureux à la veille des vacances mais encore motivés pour défiler avec prestance;

- manifestation préparée avec un bénévolat qui fait plaisir à constater.

Rapport d'activité de la Commission des bâtiments

Durant l'exercice en cours, la Commission des bâtiments, présidée par M. Jean-Pierre Piccot, Conseiller municipal, s'est réunie à 7 reprises.

Le 20 avril 1994, elle s'est occupée de l'état des façades des divers immeubles et de leur entretien, des traitements divers contre les insectes, les araignées.

- a étudié la réfection de la façade du Rado
- a accepté le message de la demande de crédit pour la réfection du bloc «E» du Groupe Adrien-Lachenal
- a admis, les possibilités d'extension étant réalisées, le principe de l'extension de la bibliothèque.

Le 18 mai 1994, elle a porté une attention toute particulière à la préparation du projet d'agrandissement de la Bibliothèque, puis s'est rendue sur le chantier de l'Ecole Ami-Argand.

Le 29 juin 1994, elle a pris note des explications sur le déroulement des premiers travaux de l'Ecole Lachenal: installation du chantier - traitement des bétons, et a pris connaissance des autres travaux, à savoir électricité, fenêtres, installations sanitaire

- a obtenu des informations sur le dossier «réfection de la Mairie»
- a appris que le chantier de la crèche était lancé
- a voté à l'unanimité les travaux d'agrandissement de la bibliothèque communale pour un montant de Fr. 240.000,— dont à déduire Fr. 60.000,— payés par le propriétaire, la Fondation communale.

Le 21 septembre 1994, séance importante car il s'agissait, dans un premier temps, de préparer le budget 1995 et, dans un second, d'étudier le document rédigé par le Conseil administratif en vue de la réfection de l'immeuble 10, rue des Boucheries.

Le 2 novembre 1994, la Commission a pris connaissance du premier travail de M. Trummer, responsable des bâtiments. Il s'agissait d'une approche des problèmes à résoudre en vue de la réfection de la Mairie, de la planification de l'agrandissement de la bibliothèque. Elle a entendu ensuite MM. Martin et Pilard dresser un premier bilan de la réfection du bloc «E» de l'Ecole Adrien-Lachenal.

Le 9 janvier 1995, à l'ordre du jour figuraient la réfection de la Mairie et l'achat éventuel de deux parcelles de terrain. Les dossiers n'étant pas complets, aucune proposition de décision n'a été prise.

Le 1er mars 1995, la Commission avait à se prononcer sur la réfection des façades du Rado et la réfection du bloc «D» de l'Ecole Adrien-Lachenal. Les deux préavis ont été donnés à l'unanimité et prévoient au Rado une dépense de Fr. 84.000,— et à l'Ecole Adrien-Lachenal une dépense de l'ordre de Fr. 1.870.000,— dont à déduire une subvention de l'ordre de 30%. Son financement passe sur le compte des amortissements économiques et sera amortie en 25 ans.

Durant cet exercice, trois gros chantiers ont requis l'attention des Services techniques:

- L'Ecole Ami-Argand dont, une fois le gros oeuvre terminé, les efforts se sont portés sur les travaux d'aménagement intérieur. Ils se sont déroulés conformément au planning établi par MM. Ressaygues et Pilard, architectes. En août 1995, les Autorités versoisennes seront heureuses de remettre au DIP un bâtiment de 16 classes avec ses locaux annexes ainsi que des locaux pour des sociétés. L'inauguration officielle aura lieu le samedi 14 octobre 1995.
- L'Ecole Adrien-Lachenal, avec les façades du bâtiment «E» décapées par hydrodémolition, a posé des problèmes techniques lorsqu'il s'est agi de les recouvrir avec un coulis de mortier spécial coulé sur une épaisseur de 3 cm. En tout, près de 47 t de mortier ont été mises en place.
- La Crèche: l'avancement de ce chantier a connu des fortunes diverses. Les retards ont été constants. Mais les Autorités ont toujours pu se rendre compte que le travail réalisé était d'excellente facture! Est-ce suffisant quand l'ouverture est annoncée au public pour le 28 août, quand on sait que les travaux qui devraient être terminés en juin font l'objet d'une subvention importante? Notre architecte, se voulant optimiste, déclare au maître d'oeuvre que seule la qualité du travail est l'élément dont on se souviendra pendant très longtemps.

Entretien des bâtiments

Les travaux relatifs à l'entretien courant des bâtiments communaux se sont élevés à Fr. 536.000,— pour l'année 1994.

Afin de mieux gérer notre patrimoine immobilier, le Conseil administratif a engagé un nouveau collaborateur depuis le mois d'octobre

1994. Il s'agit de M. Alfred Trummer. L'intéressé possède une formation d'architecte. Il a la responsabilité de l'entretien général des bâtiments et assure la coordination de certains chantiers communaux.

Environnement

Le rôle de la Commission de l'environnement s'est accru à la suite de la décision du Conseil administratif de lui donner mandat de s'occuper des terres agricoles, des forêts et des cours d'eau.

Elle s'est réunie à 6 reprises et a étudié des dossiers forts différents les uns des autres.

Concernant l'agriculture, elle a entendu divers rapports ayant trait à l'assainissement des terres agricoles et a préavisé favorablement des travaux dans le secteur 6, secteur de Richelien.

Elle s'est occupée du chêne séculaire en bordure du chemin des Douves et lui a fait subir une cure de rajeunissement payée par EOS.

Ses domaines forestiers ayant doublé suite à l'acquisition des 30 ha. de forêts propriété d'Ecogia, elle les a parcourus, a jugé de leur état et s'est penchée sur le problème de leur entretien.

Demain peut-être, les montants consacrés aux divers travaux à effectuer fourniront-ils le bois nécessaire à chauffer les bâtiments d'Ecogia. Etude à suivre.

Elle a hérité d'un vieux problème dont on parlait à réitérées reprises au Groupement des communes de la rive droite, mais demeuré sans solution: le problème de compostage.

Grâce à la volonté du responsable communal des problèmes touchant à l'environnement, M. Michel Armand-Ugon, elle a convaincu les Conseillers municipaux à aller de l'avant.

Une opération de broyage de déchets de tontes des gazons et de branches a été réalisée. Après deux malaxages, un compost a été obtenu. Offrant toutes les garanties de conformité, celui-ci a été écoulé auprès d'un paysan qui l'a étendu sur une parcelle à côté d'une surface égale, enrichie avec du fumier.

Expérience à suivre! Peut-être que la voie des petits pas apportera une solution permettant de travailler de plus grandes quantités de matières avec, à la clé, une diminution des coûts.

Elle a pris connaissance des propositions de l'Association genevoise des centres d'études techniques agricoles (AGECETA) concernant le schéma Agro-Ecologique qui consiste à trouver un ensemble cohérent de mesures permettant une collaboration entre les milieux de la protection de la nature et les agriculteurs.

Elle a poursuivi l'effort d'information à la population pour «récupérer encore plus». Dans ce domaine, il y a lieu de mentionner les divers tableaux:

Levée des ordures

	<i>Budget</i>	<i>Compte</i>
Ordures ménagères + imputrescibles	395.000,—	388.471,—
Papier	21.250,—	19.470,—
Verre	19.550,—	19.409,—
Alu / Fer	3.600,—	2.173,—
Déchets jardins + tonte CSV	20.000,—	20.232,—
Dépôt Voirie/Braille/Divers	5.600,—	4.562,—
Total	465.000,—	454.317,—

Traitement des déchets

	Budget	Compte
Ordures ménagères	636.500,—	597.525,—
Papier	20.000,—	9.172,—
Piles	4.000,—	587,70
Frigos	1.500,—	1.939,—
Déchets jardins y.c. essai broyage	25.900,—	27.509,—
Imputrescibles	16.000,—	10.408,—
PET - Alu - Fer	2.500,—	1.021,—
Divers (Voirie-Braille-CSV)	8.600,—	12.367,—
Total	715.000,—	660.529,70

Info-déchets

	1994	1993	1992	Evolution
	en to.	en to.	en to.	% 93-94
Ordures ménagères	3.145,47	3.156,73	3.188,46	-0,36
Papier	204,90	197,30	178,50	3,85
Verre	235,—	206,—	186,—	14,08
Piles/batteries	2,01	1,41	0,48	42,55
Aluminium	1,25	1,30	0,10	-3,85
Fer blanc	3,10	3,18	3,—	-2,52
Imputrescible	102,95	136,36	132,35	-24,50
PET	4,38	2,59	0,79	69,11
Habits et chaussures	12,—	—,—	—,—	
Total	3.711	3.705	3.690	
Habitants	9.405	9.323	9.180	0,88
kg./habitant	395	397	402	
Coût				
Transport	454.000,—	432.000,—	420.000,—	
Traitement	661.000,—	615.000,—	545.000,—	

1994

Divers:

Frigos: environ 70 frigos dont 40 avec vignettes

Huiles minérales + végétales: environ. 3.000 litres

Déchets de jardins: essai de broyage et fabrication de compost en cours.

Domaine d'Ecogia

Pour la 2e fois, le compte rendu administratif comporte un bref aperçu de ce qui se passe à Ecogia. Ces vénérables bâtisses ont abrité tout au long de l'exercice 1993-94:

- 2 ventes aux enchères dirigées par la Société Quadrum Anticum;
- 3 cours de répétitions destinés aux troupes de surveillance de l'aéroport;
- des fêtes familiales dans la grande salle et dans l'ancienne salle de rythmique;
- deux manifestations importantes, à savoir:
 - organisés en collaboration avec l'Université de Nice et le Trio Chostakovitch, des cours de musique destinés à de jeunes musiciens ayant déjà glané des lauriers lors de concours internationaux. Ainsi, durant les 15 derniers jours de juillet 1994, la musique était reine à Ecogia. Les rares privilégiés qui, sur invitation, ont eu le privilège d'assister au concert de clôture se souviendront longtemps de cette merveilleuse soirée;
 - la célèbre fête populaire «Les Voltairiades» dont les bénéfices ont été intégralement versés à la Fondation Clair-Bois.

La Commission d'Ecogia a proposé la réfection de l'aumônerie votée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Elle a conduit les pourparlers avec l'Université et l'Observatoire en vue de la location, pour 10 ans, de la maison de maîtres et a obtenu l'accord du Conseil municipal.

Les 3601m² de terrain accordés à l'Institution La Corolle en droit de superficie pour 50 ans au prix de Fr. 4,— le m² ont été délimités. Le dossier a obtenu le feu vert de la Chambre de l'agriculture, de la Commission foncière, du Cadastre et la vente des bâtiments interviendra dans le courant du mois de mai. Mon Dieu, citoyennes et citoyens, que le carcan législatif demande de patience! Et puis, le ciel versoisien, tout comme

la terre, durant l'hiver 94-95 a tremblé. Une aire de stationnement en bordure de l'autoroute!!: tant de choses ont été dites et écrites que le Conseil administratif s'autorise à vous transcrire le communiqué publié dans les pages achetées par la commune dans le numéro de Versoix-Région d'avril 1995:

«Ecogia, de qui se moque-t-on?

Habitants de Versoix, les manchettes des quotidiens régionaux ont souvent, ces derniers temps, captivé votre attention par des titres accrocheurs.

A la lecture des divers articles qu'ils contenaient vous en avez appris des choses sur ce qui se passe... se passera... ne se passera pas sur notre beau domaine d'Ecogia.... ou pourrait se passer si, dicit Versoix-Région, le Conseil administratif voulait tout dire. Bref, de la part de la Mairie, on vous éclaire avec des vessies au lieu de lanternes.

Mais dans vos esprits éclairés, critiques, vous aurez certainement su discerner l'ambiguïté d'une certaine information, surtout de celle dont plus le titre est gros, plus il sonne creux.

A cette aune-là, le Conseil administratif pourrait se mesurer. Il y réussirait tout aussi bien que journaliste en peine de lignes ou rédacteur responsable, de surcroît Conseiller municipal.

Inutile d'affirmer qu'à ce jeu-là sa crédibilité en prendrait un sale coup. C'est pourquoi face à ceux qui crient il reste de marbre car il entend poursuivre l'étude de l'occupation des bâtiments d'Ecogia dans le calme.»

Il reste encore beaucoup à faire, mais un premier pas important, si la location se réalise, sera franchi. Ecogia, annexe de l'Observatoire, prendra place dans les programmes de l'exploration de l'espace, programmes élaborés par l'Agence spatiale européenne dont le financement est assuré par les membres. Une trentaine de places de travail seront créées dont une vingtaine seront nouvelles pour Versoix.

Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 37 sorties pour diverses interventions, soit:

- feu de voiture
- feu d'appartement
- court-circuit
- déclenchement d'alarme

- fuite de mazout
- nid de guêpes
- sauvetage d'animaux
- inondations
- divers
- feu de caravane place des forains.

Ils ont assuré 22 gardes de salles et divers services lors de cortèges, Salle Lachenal, Aula des Colombières, parking lors de manifestations.

Equipement du personnel

Achat d'équipement pour les nouveaux sapeurs, échange ou renouvellement: combi, salopettes, bottes, vestes, pulls «sapeurs-pompiers».

Matériel

Divers matériels ont été acquis, soit du matériel pour l'extinction, lances à débit variable, tuyaux de divers diamètres, aspirateur à eau, remorque pour matériel inondation.

Certains matériels ont été révisés, contrôle des appareils respiratoires, réparation des appareils de transmission radio, achat de 6 appareils de recherche de personnes «Motorola».

Mutations 1994

Ont été admis dans la Compagnie des sapeurs-pompiers, sur préavis du Conseil administratif, les sapeurs

- Curvaia Basilio
- Laboureur Olivier
- Truant Claudio.

Ils ont suivi l'école de formation cantonale de Bernex.

Merci à ces jeunes sapeurs qui viennent resserrer les rangs de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires.

Pendant l'année 1994, plusieurs officiers ou sous-officiers ont suivi les écoles de formation au centre d'instruction à Bernex.

Cours de formation 1994

Le Cpl Décrind Philippe, après avoir suivi une école d'aspirant officier de 48 h. au centre d'instruction de Bernex, a été nommé par le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales et par le Conseil municipal, au grade de lieutenant.

- Cours techniques pour officiers:
Lt Kursner Jean-Georges
- Ecole cantonale de formation:
Sap Blanchard Philippe
- Ecole cantonale pour porteurs d'appareils de protection de la respiration:
Sap Falconnet Patrick

- Cours pour préposés à l'entretien des appareils de la protection de la respiration organisés chez Interspiro à Pratteln:

Sgt Artique Pierre-Alain

Sap Grenier Pierre-Alain.

En ce qui concerne les cours et exercices au sein de la Compagnie:

- 8 cours d'état-major
- 4 cours de cadres pour s/off
- 2 cours chauffeurs
- 6 cours de la protection de la respiration
- 6 exercices de section ou de compagnie ont été organisés.

Démissions

Nous avons pris acte des démissions suivantes:

pour mise à la retraite:

- Sap Michel Vouga pour 30 ans de service

pour cause de santé:

- Sap Théodore Pizzolante, 13 ans de service.

Cpl Belloir Jacques, 16 ans de service, prend congé de la Compagnie de Versoix et rejoint les rangs de la Compagnie de Bellevue où il a élu domicile.

Tous ont droit à des remerciements pour les services rendus à la collectivité tout au long de ces nombreuses années passées au sein de la Compagnie.

En décembre, le plt Falconnet André a fait valoir son droit à la retraite après 30 ans de service. Nommé sapeur en 1965, sous le commandement du Capitaine Robert Ramseyer, il a accompli son école de sous-officier en 1975, l'école d'instructeur cantonal en 1983 et celle d'officier en 1984. Il a été membre du comité de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers de 1989 à 1993.

30 ans de service au sein de la Compagnie sous les ordres des capitaines Ramseyer Robert, Alessi Gilbert et Blanchard François, le Plt Falconnet André était très apprécié de la troupe. Nous lui adressons des vœux pour une paisible et heureuse retraite.

Au 31 mars 1995, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 4 officiers, 10 sous-officiers, 33 sapeurs et 1 médecin, soit un total de 48 hommes.

OPC Valavran

Régionalisation de la protection civile

L'année 1994 a été essentiellement consacrée à la mise en place de la réforme appelée Pci 95. Les 6 communes Bellevue/Collex-Bossy/Genthod/Grand-Saconnex/Pregny-Chambésy et Versoix sont désormais regroupées sous la dénomination de OPC Valavran. Groupement qui, dans son ensemble, représente la protection d'environ 25.000 habitants répartis en quatre quartiers.

C'est sous la responsabilité d'une commission intercommunale, composée du Maire ou du Conseiller administratif délégué de chaque commune, que fonctionne le nouveau groupement.

Son Etat-major est le suivant:

Président de la commission:	Pierre-Marie Salamin
Chef de l'OPC:	Paul Leuba
Suppléants:	André Blanc et Christian Imhof
Chefs de service:	Paul A. Porta, Daniel Bionda, Philippe Decrind, Dimitri Demetriades, Eric Heiniger, Guiseppe Martinoli, Jean-Louis Mary, Patrick Reymond, Rémy Sautter et Didier Steimer.

L'Office intercommunal quant à lui, est assuré par la Mairie de Versoix, sous la responsabilité de Mme Marie-José Grenier.

Pour l'ensemble du groupement, une seule adresse Protection civile subsiste:

OPC Valavran
Office intercommunal
Mairie de Versoix
Case postale 107
1290 Versoix
Tél. 755.10.90

Les effectifs au 31 décembre 1994 sont:

effectif réglementaire	847 personnes
effectif réel au 31 décembre	567 «
déficit	280 «

Conformément aux nouvelles dispositions fédérales, 150 personnes ont été libérées de l'obligation de servir au 31.12.1994. Ces dernières ont reçu, au nom des Autorités communales de chaque commune, le certificat traditionnel.

Activités

Désormais, les activités permanentes de l'OPC sont:

- Incorporation des nouveaux astreints
- Information et perfectionnement des cadres
- Entretien du matériel et des constructions.

Indépendamment des rapports officiels et des planifications rendues nécessaires pour la réorganisation de la Pci 95, les premiers rapports d'incorporation ont été organisés. Ils se sont déroulés au poste de commandement de Valavran les 2 et 3 novembre. 140 personnes, réparties sur 4 demi-journées, ont été convoquées. 110 se sont présentées, ont pu découvrir, grâce à une structure d'accueil bien organisée et efficace, les nouvelles exigences de la protection civile. Ces séances nous ont permis de recruter un certain nombre de candidats susceptibles d'assumer la relève. Grâce à l'excellente collaboration avec l'OPC de la Ville de Genève, ces nouveaux astreints pourront suivre leur cours de base de 3 jours au Centre de formation de Richelien.

Activités particulières

L'essai annuel des sirènes d'alarme a eu lieu le mercredi 2 février 1994 à 13 h.30, les enclenchements manuels et automatiques ont été testés ainsi que les parcours automobiles. Ces essais n'ont donné lieu à aucune remarque.

Suite aux graves inondations qui se sont produites en Valais à la fin du mois de septembre 1993, plusieurs groupements OPC genevois, sous l'impulsion et la coordination du Service cantonal, ont engagé du personnel volontaire en faveur de la localité de St. Niklaus qui avait été fortement touchée. Cette action s'est déroulée par rotation de groupements, sur une période de 3 semaines. L'OPC Valavran, sous la conduite de MM. François Blanchard et Philippe Decrind, accompagnés d'une dizaine d'hommes du groupement, a fait preuve, durant la semaine du 9 au 13 mai, d'une redoutable efficacité et de sa bonne humeur. Valaisans et Genevois en garderont un merveilleux souvenir. Une plaque commémorative a été inaugurée sur le terrain de loisirs, reconstitué par leurs travaux, qui reste un superbe but d'excursion pour les petits et les grands.

Constructions

L'OPC Valavran dispose actuellement des ouvrages suivants:

Bellevue 31 route de Valavran	Le poste de commandement de l'OPC la direction du quartier 1 un poste d'attente pour 2 sections de sauvetage un poste sanitaire 32 lits un abri communal 321 places
Collex-Bossy	un abri public 191 places
Genthod	deux abris publics 728 places
Grand-Saconnex	un PC type 1 - direction du quartier 2 un poste d'attente pour 3 sections de sauvetage deux postes sanitaires 70 lits
Pregny-Chambésy	un poste d'attente pour 2 sections de sauvetage trois abris publics 992 places
Versoix	deux PC type 1 - 2 directions des quartiers 3 et 4 deux postes d'attente pour 6 sections de sauvetage deux postes sanitaires 82 lits un abri public 66 places

Places protégées

La situation au 31 décembre 1994 est la suivante:

	places	habitants
Bellevue	1.526	1.714
Collex-Bossy	978	1.064
Genthod	2.003	2.131
Grand-Saconnex	7.755	6.942
Pregny-Chambésy	2.541	2.795
Versoix	11.193	9.415
Total	25.996	24.061

soit une couverture de 108 %.

Cette situation, déficitaire dans quelques communes, nous obligera en cas d'occupation totale des abris, à déplacer certaines personnes. Nous pouvons cependant dire qu'en ce qui nous concerne, il n'y a plus lieu à l'avenir d'envisager de nouvelles constructions communales.

Etat civil

Il a été célébré 66 mariages en 1994 (71 en 1993), enregistré 25 décès (29 en 1993) et 1 naissance est survenue, comme l'an dernier, à Versoix du 1er janvier au 31 décembre 1994.

Durant la même période, 43 naturalisations d'étrangers ont été enregistrées au Registre des familles (24 en 1993).

Notre service de l'état civil a délivré 220 extraits d'actes durant l'année 1994 (239 en 1993).

Statistiques

Evolution en 1993 et 1994 de la population versoisienne

Total de la population
au 31 décembre 1993: 9326

Total de la population
au 31 décembre 1994: 9418

Répartition	1993	1994
Genevois	2708	2714
Confédérés	3109	3183
Etrangers	3509	3521
Totaux	9326	9418

Commission des finances

Durant l'année écoulée, la Commission des finances s'est réunie à 9 reprises.

Les objets portés à l'ordre du jour des séances ont été la présentation et l'adoption des comptes et le budget, et ce comme toutes les années.

Elle a préavisé favorablement plus de Fr. 5.468.000,— de crédits divers, d'études, petites réalisations diverses et travaux plus importants.

Elle a examiné aussi les projets de statuts de deux nouvelles fondations, celle de la crèche de Versoix et celle de la FIVEAC.

Etat des finances

Les comptes de l'exercice 1994 bouclent par un boni du compte de fonctionnement de Fr. 27.239,96. Les revenus se sont élevés à Fr. 17.169.111,63, ce qui représente une diminution de Fr. 1.548.631,48 ou 8,27 % par rapport aux comptes de 1993. Les dépenses, quant à elles, se sont élevées à Fr. 17.141.871,67, soit une augmentation par rapport aux comptes 1993, de Fr. 591.185,24 ou 3,57 %.

L'examen de ces comptes laisse apparaître des charges moins élevées de 2,01 % par rapport au budget, soit Fr. 350.758,33, mais également des revenus inférieurs de 4,09 %, soit Fr. 731.758,37.

Ces résultats ne sont pas réjouissants et la nouvelle Commission des finances devra se pencher très sérieusement sur le budget 1996 et peut-être même revoir en partie le budget 1995.

Cette situation est due au fait que, depuis deux ans, la commune recevait de l'Etat un montant de contributions publiques d'environ un million trop élevé et que le Département des finances a rectifié sur l'exercice 1994 ces taxations qui concernent des contribuables qui ont quitté la commune.

Le mot du Maire

A la date marquant la fin de la législature 1991-1995, soit le 31 mai 1995, Versoix compte environ 9.500 habitants. Elle est encore une commune. Au cours de la législature 1995-1999, compte tenu des constructions en cours, la population atteindra et même dépassera les 10.000 habitants. Selon les critères nationaux, elle sera classée au nombre des villes.

Progrès? Souhaitons-le, si cette avancée numérique est accompagnée du maintien, sinon de l'amélioration, de la qualité de vie à Versoix.

Le civisme de chacun, son engagement résolu au service de la communauté et de son prochain permettront à Versoix, commune ou ville, d'affronter l'avenir avec sérénité et confiance.

Samuel May, Maire

ETATS FINANCIERS 1994

**Extrait du rapport sur le contrôle des comptes
de l'exercice 1994
établi par la Société de Contrôle Fiduciaire SA**

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 1994 de la commune de Versoix.

Les différents tableaux qui suivent sont pour la plupart tirés des annexes à notre rapport du 28 avril 1995.

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1994 (Classification fonctionnelle)

FCTN	LIBELLES	BUDGET 1994		COMPTES 1994	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	72.200,—	—,—	68.894,75	—,—
02	Conseil administratif, maire et adjoints	140.050,—	—,—	135.510,15	—,—
05	Administration générale	1.835.900,—	12.000,—	1.924.139,10	46.317,05
08	Immeubles du patrimoine administratif	1.401.070,—	262.970,—	1.359.957,40	274.140,—
09	Autres charges et revenus	94.650,—	503.800,—	70.154,70	607.961,25
10	Etat civil	110.220,—	8.100,—	115.440,85	9.893,—
11	Police municipale	0,—	6.500,—	37.932,20	8.199,15
14	Incendie et secours	402.420,—	78.000,—	398.788,70	97.002,25
16	Protection civile	202.780,—	5.500,—	206.398,80	53.378,25
21	Ecoles publiques	2.498.530,—	58.700,—	2.441.342,05	60.568,90
30	Encouragement à la culture	537.180,—	63.500,—	598.611,40	64.963,20
33	Parcs et promenades	433.800,—	—,—	387.525,95	—,—
34	Sports	1.804.970,—	216.600,—	1.904.902,15	229.129,70
35	Autres loisirs	54.100,—	2.250,—	52.037,25	4.500,—
54	Institutions pour la jeunesse	413.000,—	103.000,—	416.931,80	124.494,50
58	Aide sociale	502.425,—	—,—	507.462,75	23.333,35
62	Routes communales	1.867.110,—	22.500,—	1.934.486,85	27.800,—
65	Trafic régional	34.550,—	10.000,—	50.332,40	16.000,—
71	Protection des eaux	576.925,—	—,—	549.185,60	—,—
72	Traitement des déchets	1.180.000,—	—,—	1.114.640,30	—,—
74	Cimetière et crématoire	25.150,—	3.000,—	19.181,05	3.263,70
78	Autres tâches protection de l'environnement	52.700,—	—,—	44.339,50	—,—
79	Aménagement du territoire	20.000,—	—,—	18.985,—	—,—
90	Impôts	984.900,—	14.821.200,—	654.749,30	13.615.812,32
94	Charges et revenus des capitaux	2.108.000,—	1.623.250,—	2.108.550,72	1.892.355,01
95	Immeubles du patrimoine financier	140.000,—	100.000,—	21.390,95	10.000,—
	T O T A U X	17.492.630,—	17.900.870,—	17.141.871,67	17.169.111,63
	Boni budgétisé	408.240,—			
	Excédent des revenus			27.239,96	
				17.169.111,63	17.169.111,63

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1994 (Classification selon les natures)

NAT.	LIBELLES	BUDGET 1994		COMPTES 1994	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
300	Autorités et commissions	149.200,—		144.969,—	
301	Traitement du personnel	3.164.350,—		3.348.119,95	
303	Assurances sociales	240.425,—		251.240,30	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	340.050,—		366.308,85	
305	Assurance-maladie et accidents	124.730,—		122.749,65	
306	Prestations en nature	—,—		—,—	
307	Prestations aux pensionnés	79.500,—		95.166,—	
309	Autres charges de personnel	27.000,—		38.085,40	
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	132.000,—		142.724,50	
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	161.500,—		111.702,95	
312	Eau, énergie, combustibles	570.425,—		542.737,55	
313	Achat de fournitures et de marchandises	366.200,—		343.799,70	
314	Entretien des immeubles par des tiers	1.101.000,—		1.017.658,80	
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	135.000,—		120.676,20	
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	267.400,—		245.140,15	
317	Dédommagements	83.700,—		75.949,—	
318	Honoraires et prestations de service	1.454.450,—		1.303.664,02	
319	Frais divers	67.500,—		37.809,85	
322	Dettes à moyen et long termes	2.100.000,—		2.106.197,65	
323	Dettes envers des tiers	—,—		—,—	
329	Autres intérêts passifs	—,—		—,—	
330	Patrimoine financier	500.000,—		230.033,58	
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	3.728.450,—		3.794.250,—	
346	Compensation financière aux communes françaises	84.900,—		86.314,—	
351	Cantons	1.138.350,—		1.015.842,87	
352	Communes	355.050,—		348.946,75	
361	Cantons	6.550,—		6.534,80	
363	Propres établissements	181.800,—		176.762,60	
365	Institutions privées	648.700,—		760.215,10	
366	Personnes physiques	179.400,—		204.106,55	
367	Etranger	105.000,—		104.165,90	
	TOTAUX	17.492.630,—		17.141.871,67	

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1994 (Classification selon les natures)

NAT.	LIBELLES	BUDGET 1994		COMPTES 1994	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
400	Impôts sur le revenu et la fortune		13.300.000,—		11.741.513,52
401	Impôts sur le bénéfice et le capital		200.000,—		370.211,90
408	Fonds de péréquation financière intercommunal		1.021.000,—		1.065.387,—
409	Taxe professionnelle communale		250.000,—		390.141,—
420	Banques		20.000,—		76.128,25
421	Créances du patrimoine financier		120.000,—		195.648,76
422	Capitaux du patrimoine financier		65.000,—		19.424,50
423	Immeubles du patrimoine financier		100.000,—		10.000,—
424	Gain comptables sur les placements du patrimoine financier		—,—		—,—
426	Participations permanentes du patrimoine administratif		28.250,—		28.637,50
427	Immeubles du patrimoine administratif		851.170,—		966.314,70
431	Emoluments administratifs		8.000,—		9.229,50
434	Redevances d'utilisation et prestations de services		230.850,—		243.661,50
435	Ventes de marchandises		92.300,—		122.397,50
436	Dedommagements de tiers		37.600,—		87.854,05
439	Autres contributions		700,—		—,—
441	Part à des recettes cantonales		125.000,—		164.644,70
444	Contributions cantonales		3.000,—		3.023,70
451	Cantons		500,—		—,—
452	Communes		40.500,—		80.101,25
460	Confédération		—,—		—,—
461	Cantons		—,—		2.207,80
469	Autres subventions et allocations		1.407.000,—		1.592.584,50
	TOTAUX		17.900.870,—		17.169.111,63

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1994 (Classification selon les natures)

		BUDGET	COMPTES
CHARGES			
30	Charges de personnel	4.125.255,—	4.366.639,15
31	Biens, services et marchandises	4.339.175,—	3.941.862,72
32	Intérêts passifs	2.100.000,—	2.106.197,65
33	Amortissements	4.228.450,—	4.024.283,58
34	Contributions à d'autres collectivités	84.900,—	86.314,—
35	Dédommagements à des collectivités publiques	1.493.400,—	1.364.789,62
36	Subventions accordées	1.121.450,—	1.251.784,95
40	Impôts	—,—	724,35
	Totaux	17.492.630,—	17.142.596,02
REVENUS			
40	Impôts	14.771.000,—	13.567.977,77
42	Revenus des biens	1.184.420,—	1.296.153,71
43	Revenus divers	369.450,—	463.142,55
44	Part à des recettes et contributions sans affectation	128.000,—	167.668,40
45	Dédommagements de collectivités publiques	41.000,—	80.101,25
46	Subventions et allocations	1.407.000,—	1.594.792,30
	Totaux	17.900.870,—	17.169.835,98

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE AU 31.12.1994 / RECONNAISSANCE DE DETTES

<i>Année</i>	<i>Créanciers</i>	<i>Echéance emprunt</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Solde au 31.12.1993</i>	<i>Augmentation en 1994</i>
1974	Bque Cantonale de Genève	1994	1.000.000,—	79.957,—	—,—
1980	Bque Cantonale de Genève	2020	1.200.000,—	1.025.122,35	—,—
1981	Bque Cantonale de Genève	2001	2.000.000,—	1.088.614,10	—,—
1982	Bque Cantonale de Genève	2002	1.200.000,—	705.425,—	—,—
1994	Bque Cantonale de Genève	1995	700.000,—	—,—	700.000,—
1994	Bque Cantonale de Genève	1995	5.000.000,—	—,—	5.000.000,—
1983	C.N.A.	2003	2.000.000,—	1.000.000,—	—,—
1989	C.N.A.	1999	2.000.000,—	1.200.000,—	—,—
1991	C.N.A.	2001	3.000.000,—	3.000.000,—	—,—
1994	C.N.A.	2004	3.000.000,—	—,—	3.000.000,—
1991	Winterthur Assurances	2001	2.000.000,—	2.000.000,—	—,—
1994	Rentenanstalt Assurances	2000	2.000.000,—	2.000.000,—	—,—
A / Totaux			25.100.000,—	12.099.118,45	8.700.000,—

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE AU 31.12.1994 / EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

<i>Année</i>	<i>Créanciers</i>	<i>Echéance emprunt</i>	<i>Montant initial</i>	<i>Solde au 31.12.1993</i>	<i>Augmentation en 1994</i>
1984	COFICOGE	1994	5.000.000,—	5.000.000,—	-5.000.000,—
1986	COFICOGE	1998	2.000.000,—	2.000.000,—	—,—
1987	COFICOGE	1997	4.000.000,—	4.000.000,—	—,—
1988	COFICOGE	1998	3.000.000,—	3.000.000,—	—,—
1990	COFICOGE	2000	2.000.000,—	2.000.000,—	—,—
1991	COFICOGE	2001	3.000.000,—	3.000.000,—	—,—
1993	COFICOGE	2002	4.000.000,—	4.000.000,—	—,—
B / Totaux			23.000.000,—	23.000.000,—	-5.000.000,—
A + B / TOTAUX			48.100.000,—	35.099.118,45	3.700.000,—

<i>Amortissement en 1994</i>	<i>Solde au 31.12.94</i>	<i>Taux</i>	<i>Echéance des intérêts</i>	<i>Intérêts payés en 1994</i>	<i>Intérêts dus au 31.12.1994</i>
79.957,—	—,—	7,750	30.12	6.196,65	—,—
12.215,35	1.012.907,—	7,750	30.03	79.447,—	59.359,—
111.979,10	976.635,—	5,500	22.10	59.873,75	10.301,—
63.976,—	641.449,—	5,000	19.11	35.271,25	3.691,—
—,—	700.000,—	5,500	06.01	—,—	949,—
—,—	5.000.000,—	4,750	08.05	—,—	35.138,—
100.000,—	900.000,—	4,500	20.03/20.09	50.000,—	12.575,—
200.000,—	1.000.000,—	6,000	30.11	72.000,—	5.096,—
—,—	3.000.000,—	7,000	31.12	210.000,—	158.219,—
—,—	3.000.000,—	4,500	17.01	—,—	128.712,—
—,—	2.000.000,—	6,875	31.03	137.500,—	22.603,—
—,—	2.000.000,—	4,750	31.03	95.000,—	26.027,—
568.127,45	20.230.991,—			745.288,65	462.670,—

Total 1.207.958,65

<i>Amortissement en 1994</i>	<i>Solde au 31.12.94</i>	<i>Taux</i>	<i>Echéance des intérêts</i>	<i>Intérêts payés en 1994</i>	<i>Intérêts dus au 31.12.1994</i>
—,—	—,—	5,000	05.11	250.000,—	—,—
—,—	2.000.000,—	4,250	05.05	85.000,—	55.890,—
—,—	4.000.000,—	4,250	05.03	170.000,—	140.192,—
—,—	3.000.000,—	4,250	01.03	127.500,—	106.541,—
—,—	2.000.000,—	7,250	05.11	145.000,—	22.247,—
—,—	3.000.000,—	6,750	10.12	202.500,—	11.651,—
—,—	4.000.000,—	6,500	03.12	260.000,—	19.945,—
—,—	18.000.000,—			1.240.000,—	356.466,—

Total 1.569.466,—

568.127,45 38.230.991,— 1.985.288,65 819.136,—

TABLEAU DES CRÉDITS HORS BUDGET

<i>Libellé</i>	<i>Date délibération</i>	<i>Crédits votés</i>
Voirie 2000	03.04.1989	2.942.000,—
Construction CSV deuxième étape	25.06.1990	4.000.000,—
Transformation annexe de la Mairie	21.01.1991	2.170.000,—
Avenue Mail-Voltaire	25.02.1991	430.000,—
Construction école Ami-Argand	22.04.1991	21.768.890,—
Pénétrante Versoix-la-Ville	24.06.1991	360.000,—
Collecteur rampe de la Gare/route de Suisse	18.01.1993	931.000,—
Etude d'aménagement de Versoix	26.04.1993	50.000,—
Collecteur EP Dessous-Saint-Loup	24.05.1993	310.000,—
Travaux urgents école Lachenal	25.05.1993	1.704.000,—
Crèche maison Bonnet	21.06.1993	4.498.500,—
Place et rampe de la Gare	20.09.1993	830.000,—
Réfection Av. Lachenal (St-Loup/Dégallier)	16.05.1994	868.000,—
Réfection route de St-Loup	16.05.1994	140.000,—
Parking du Vieux-Moulin	24.01.1994	120.000,—
Réfection école Lachenal bât, E	16.05.1994	1.950.000,—
Piscine CSV, installation hydromécan	07.03.1994	100.000,—
Agrandissement Bibliothèque	19.09.1994	175.000,—
Informatique 95	11.04.1994	100.000,—
Véhicule Voirie Reform 970	16.05.1994	122.000,—
TOTAUX		43.569.390,—

<i>Total payé au 31-12-1993</i>	<i>Paiements effectués en 1994</i>	<i>Total payé au 31-12-1994</i>	<i>Solde</i>	<i>Prélèvement</i>
2.328.846,40	67.267,—	2.396.113,40	545.886,60	Emprunt
2.261.385,50	1.567.218,80	3.828.604,30	171.395,70	Emprunt
710.140,05	1.169.884,05	1.880.024,10	289.975,90	Emprunt
64.000,—	22.727,20	86.727,20	343.272,80	Emprunt
1.485.544,80	3.930.630,20	5.416.175,—	16.352.715,—	Emprunt
—,—	100.076,10	100.076,10	259.923,90	Emprunt
547.721,65	380.155,05	927.876,70	3.123,30	Emprunt
—,—	—,—	—,—	50.000,—	Emprunt
151.853,—	145.930,35	297.783,35	12.216,65	Emprunt
1.163.691,95	1.011.237,85	2.174.929,80	-470.929,80	Emprunt
81.270,—	759.332,—	840.602,—	3.657.898,—	Emprunt
—,—	501.389,90	501.389,90	328.610,10	Emprunt
—,—	45.368,80	45.368,80	822.631,20	Emprunt
—,—	86.450,—	86.450,—	53.550,—	Emprunt
—,—	30.000,—	30.000,—	90.000,—	Emprunt
—,—	—,—	—,—	1.950.000,—	Emprunt
—,—	100.380,—	100.380,—	-380,—	Emprunt
—,—	64.370,—	64.370,—	110.630,—	Emprunt
—,—	109.182,05	109.182,05	-9.182,05	Emprunt
—,—	119.334,60	119.334,60	2.665,40	Emprunt
8.794.453,35	10.210.933,95	19.005.387,30	24.564.002,70	

		<i>Bilan au 01.01.1994</i>	<i>Bilan au 31.12.1994</i>
1	ACTIF	78.930.580,25	81.386.036,69
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	Disponibilités	926.621,23	1.169.194,18
100	Caisses	12.721,15	10.571,50
101	Chèques postaux	33.681,54	117.535,39
102	Banques	475.253,68	435.501,98
103	Etat de Genève	404.964,86	605.585,31
109	Virements	—,—	—,—
11	Avoirs	10.633.953,07	7.932.633,40
111	Comptes courants	2.176.922,05	-60.305,60
112	Impôts à encaisser	3.646.435,53	3.169.118,72
114	Subventions collectivités publiques	—,—	—,—
115	Autres débiteurs	260.192,89	251.304,28
116	Avoirs à terme fixe	3.100.000,—	3.000.000,—
118	Compte de liaison	1.450.402,60	1.572.516,—
12	Placements	14.786.498,75	17.620.659,05
120	Valeurs à revenu fixe	366.599,60	—,—
121	Actions et parts sociales	647.162,—	5.062,—
122	Prêts	122.033,75	131.633,75
123	Immeubles	13.650.703,40	17.483.963,30
129	Autres placements	—,—	—,—
13	Actifs transitoires	320.844,25	549.952,81
130	Intérêts	8.635,45	8.642,36
131	Loyers	—,—	—,—
132	Assurances	—,—	—,—
139	Autres comptes transitoires	312.208,80	541.310,45
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	Investissements	49.565.910,95	50.769.745,25
140	Terrains non bâtis	213.100,90	199.865,90
141	Ouvrages de génie civil	6.556.719,70	6.486.670,45
143	Terrains bâtis	42.315.750,10	43.382.242,—
145	Forêts	50.403,—	48.203,—
146	Mobilier, machines, véhicules	429.937,25	652.763,90
15	Prêts et participations permanents	2.696.752,00	3.343.852,00
152	Communes	986.000,—	1.633.100,—
153	Propres établissements	1.143.001,—	1.143.001,—
154	Sociétés d'économie mixte	567.751,—	567.751,—

		<i>Bilan au 01.01.1994</i>	<i>Bilan au 31.12.1994</i>
2	PASSIF	78.930.580,25	78.930.580,25
	ENGAGEMENTS		
20	Engagements courants	1.856.622,95	1.310.593,05
200	Créanciers	598.370,30	1.203.626,—
204	Subventions à verser	1.257.621,65	106.031,55
208	Comptes de liaison	—,—	—,—
209	Autres engagements	631,—	935,50
22	Dettes à moyen et long termes	35.099.118,45	38.230.991,—
221	Reconnaissance de dettes	12.099.118,45	20.230.991,—
223	Emprunts par obligations	23.000.000,—	18.000.000,—
23	Engagements envers entités particulières	406.369,15	256.554,31
233	Fonds et fondations	406.369,15	256.554,31
24	Provisions	554.256,75	491.353,02
240	Compte de fonctionnement	554.256,75	491.353,02
25	Passifs transitoires	698.227,—	819.136,—
250	Intérêts	698.227,—	819.136,—
259	Autres comptes transitoires	—,—	—,—
28	Engagements envers les financements spéciaux	1.763.700,75	1.697.884,15
280	Taxes d'équipement	412.476,50	742.946,50
281	Taxes d'épuration	418.371,—	10.704,—
282	Taxes d'écoulement	70.486,05	186.937,05
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	108.800,40	124.174,40
285	Fonds de bienfaisance	—,—	—,—
288	Immeubles locatifs	753.566,80	633.122,20
29	Fortune nette		
290	Fortune	38.552.285,20	38.579.525,16

Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1994:

- progression de 3,1 % du bilan au 31 décembre 1994;
- nette diminution des avoirs, en particulier à cause du solde créancier du compte budgétaire;
- augmentation des placements due au paiement du solde de l'acquisition du domaine d'Ecogia;
- diminution du reliquat des centimes additionnels;
- investissements nets du patrimoine administratif pour Fr. 4.998.084,—, couverts par l'autofinancement à raison de 76,5 % et des nouveaux emprunts;
- au passif, régression des engagements courants;
- progression de la dette communale consolidée, qui représente Fr. 4.060,— par habitant au 31 décembre 1994;
- insuffisance de financement des investissements moins élevée;
- diminution des revenus de fonctionnement de 8,27% et progression des charges de 3,57%; d'où la très forte baisse de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement;
- recettes fiscales en forte baisse consécutive au dégrèvement d'impôts intervenu en 1994.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que:

- le bilan et le compte de fonctionnement concordent avec la comptabilité;
- la comptabilité est régulièrement tenue;
- l'état de la fortune nette et des résultats de la commune répond aux directives comptables établies par le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales pour les évaluations en matière de bilan.

Vu ce qui précède, nous recommandons d'approuver les comptes annuels de la commune de Versoix pour l'exercice 1994, tels qu'ils vous sont soumis.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués par le service comptable de la Mairie à notre entière satisfaction.

Nous donnons le présent rapport en toute bonne foi, sur la base des renseignements et documents qui nous ont été fournis. Nous faisons les réserves d'usage pour le cas où certains faits de nature à modifier notre appréciation n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Carouge, le 28 avril 1995

SCF REVISION S.A.

N. Stocker

J. Biedermann

Rapport de la Commission des finances du 2 mai 1995 après vérification des comptes de l'exercice 1994

Madame,
Monsieur le Conseiller,

En date du 2 mai, la Commission des finances s'est réunie pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1994.

Etaient présents:

MM. Samuel May, Maire,
Pierre-Marie Salamin et René Schneckenburger, Conseillers administratifs.

M^{mes} Sylvie Genequand, Micheline Pernet, Michèle Robas et Marie-José Sauter, MM. Eric Forestier, président, Jean-Pierre Bürk, Yves Demierre, Patrick Malek-Asghar et Michel Warynski, Conseillers municipaux.

M. Jean Biedermann, de la Société fiduciaire SCF Revision SA.

MM. Michel Morzier, Secrétaire général, Daniel Vuadens, Secrétaire général adjoint et Michel Cela, du Service comptable de la commune.

Les comptes se présentent de la manière suivante:

	Budget	Comptes
Aux recettes	Fr. 17.900.870,—	Fr. 17.169.111,63
Aux dépenses	Fr. 17.492.630,—	Fr. 17.141.871,67

laissant apparaître un excédent de recettes de Fr. 27.239,96 qui augmentera la fortune nette.

Le bilan au 31 décembre 1994 totalise, tant à l'actif qu'au passif	Fr. 81.386.036,69
La fortune communale s'élève à	Fr. 38.579.525,16
La dette communale s'élève à	Fr. 38.230.991,—

Après avoir obtenu toutes les indications désirées, la Commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui sont proposés et de donner décharge au Conseil administratif.

La Commission remercie la Société fiduciaire SCF Revision SA pour son rapport, qui facilite son travail de vérification.

Le Président de la Commission des finances:
Eric Forestier

Séance du Conseil municipal du 15 mai 1994
Extrait du procès-verbal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Conformément aux articles 30, alinéa 1, lettre f, et 75, alinéa 1 de la Loi sur l'Administration des communes du 13 avril 1984;

Vu le compte administratif pour l'exercice 1994 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissements;

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 1994 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département;

Vu le rapport de la Fiduciaire SCF Revision SA;

Vu le rapport de la Commission des finances du 2 mai 1995;

Sur proposition du Conseil administratif,

décide
par 18 oui et 1 abstention

1. d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 1994;
2. d'approuver le compte de fonctionnement 1994 pour un montant de Fr. 17.142.596,02 aux charges et de Fr. 17.169.835,98 aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à Fr. 27.239,96;
3. d'approuver le compte d'investissement 1994 pour un montant de Fr. 8.028.720,30 aux dépenses et de Fr. 3.030.636,— aux recettes, l'augmentation nette des investissements s'élevant à Fr. 4.998.084,30;
4. d'approuver le financement des investissements nets par l'autofinancement à raison de Fr. 3.821.489,93 soit Fr. 3.794.250,— d'amortissements et de Fr. 27.239,33 d'excédent de revenus du compte de fonctionnement;
Les dépenses d'investissements nettes ont été couvertes à raison de 76,46 % par l'autofinancement et l'insuffisance de financement s'élève à Fr. 1.176.594,34;
5. d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 27.239,96 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement;
6. d'approuver le bilan au 31 décembre 1994, totalisant tant à l'actif qu'au passif Fr. 81.386.036,69.

Certifié conforme au procès-verbal:

Léonard Pouilly

Président du Conseil municipal

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée par écrit au Conseil administratif.
Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30,
Compte de chèques postaux: 12-2857-6 – Tél. 755 21 21 – Fax: 755.48.92.

Cartes d'identité: établies à la Mairie de Versoix du lundi au vendredi: matin de 10 h. à 12 h. (sauf jeudi); après-midi de 15 h. à 16 h.

Etat civil

Mariages: les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations: en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres.
Concessionnaire officiel: Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342 30 60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755 15 10.

Garderie de dépannage «Les Mouflets»

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755 56 82.

Garderie de Montfleury

Téléphone 755 48 67.

Crèche

Renseignements Mairie: 755 21 21

Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h.. Fermeture pendant les vacances scolaires.
Renseignements: téléphone 755 22 17 ou 755 59 28.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture: mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775 24 24. Fax 755 69 18.

Foyer de jour «Livada»

Téléphone 775 20 54.

Centre social intercommunal

5, chemin de Versoix-la-Ville. Téléphone 779 25 66. Ouverture: du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (fermé le lundi matin).

Association genevoise d'aide à domicile AGAD:

- Aides ménagères au foyer: Mme Rau (8 h. à 10 h.). Téléphone 755 57 17.

Renseignements

- *Service d'aide familiale*: Mme Muller (8 h. à 10 h.). Téléphone 755 61 88.

Hospice général

Téléphone 755 27 75

Permanence avocats

Téléphone 779 25 86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

SASCOM (infirmières)

Renseignements téléphone 755 10 80.

Service d'orientation

du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 779 13 43.

Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755 31 35 / Montfleury, tél. 755 43 31 / Lachenal, tél. 755 28 01.

Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mme S. Piccot. Téléphone 755 43 95.

Inspecteur du bétail

M. René Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774 16 38.

Service du feu

Etat-major: Cap. F. Blanchard, téléphone 755 29 70, natel 077-24 95 07; Plt E. Vögeli, téléphone 755 47 58; Lt J. Kursner, téléphone 779 04 76; Lt Ph. Décrind, téléphone 755 48 42; Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755 38 12; Sgtm C. Moret, téléphone 755 32 85.

Protection civile

Chef intercommunal: M. Jean-Marc Leuba, p.ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755 10 21.

Levée des ordures

Secteur lac: soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

Secteur Jura: soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (ferraille, etc.) dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

Renseignements

Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.

Déchets toxiques

Retour à la Quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755 26 36.

Frigos

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie.
Coût: Fr. 70,—.

Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

Papier

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.

Piles

Parking Lachenal, ou retour chez le commerçant

Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal / Parking Bordier

Déchets encombrants

Se renseigner c/o Transvoir, téléphone 776 12 67

Renseignements Info-déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 755 21 21

DIER - Info-déchets, téléphone 327.47.11

Services industriels (eau, gaz, électricité)

Rue du Stand 12, 1204 Genève, téléphone 320 88 11

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation écrite de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Renseignements

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Ramonage

Maître ramoneur: M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757 29 33.

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'Ecole-de-Médecine, Genève.

Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

Ecoles publiques

Classes primaires Groupe Lachenal: M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 755 12 50

Ecole de Montfleury: Mme Eyer, maîtresse principale, tél. 755 43 31

Ecole de Bon-Séjour: M. Sommer, maître principal, tél. 755 53 53

Classes enfantines Groupe Lachenal: Mme Biollay, maîtresse principale, tél. 755 64 76

Chemin Courvoisier, Mme Girardet, maîtresse principale, tél. 755 28 77

Ecole Ami-Argand: Mme Chapuis, maîtresse principale, tél. 770 09 00

Ecole de Montfleury I: Mme Eyer, maîtresse principale, tél. 755 43 31

Ecole de Montfleury II: Mme Berger, maîtresse principale, tél. 755 47 21

Cycle d'orientation ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755 42 25

Paroisses

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, tél. 755 12 44

Paroisse protestante, M. le Pasteur Josef Benes, route de Sauverny 7, tél. 755 27 57.

Renseignements

Sociétés et groupements locaux

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	M. M. Guglielmetti, Collex	774 11 37
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755 29 70
Sauvetage du Léman	M. G. Varonier	755 27 04
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755 12 36
Cité Choiseul	M. Claudio Cela	755 61 64
Colombières	M. Frank Burnand	755 55 45
Le Domaine	M. Ernest Wagner	755 60 35
Montfleury	Pdt intérim M. Luigi Leggiero	755 10 95
Richelien	M. Pierre Meyll	755 19 14
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755 36 25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	M. H. Thiévent	755 23 71
Dames foraines	Mme A. Wetzel	077/124 51 59
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Lise Rey	755 47 01
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. Ch. Mazenauer	755 52 27
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme Andrée Wasser	755 53 32
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. P.-A. Wasser	755 43 71
Parlement des Jeunes	M. J.-M. Leiser	755 55 85
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	M. R. Kopp	755 47 11
Culture et loisirs		
Alroma	Mme M. Biollay	755 42 13
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755 16 53
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755 41 97
Club des Aînés	Mme J. Duflon	755 24 17
Club de bridge	Mme J. Chappuis	
Confrérie des oenologues	M. Antonio Conti	755 23 03
Confrérie des potes-au-feu	M. R. Aeschbach, Bogis-Bossey	776 30 60
Costumes genevois	Mme Solande Kindler	755 13 87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755 43 95
Ecole & Quartier	Secrétariat	755 56 81
Groupe d'histoire régionale	Secrétariat	755 56 81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774 15 17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779 09 70
Protection des bois de la rive droite du lac	M. Jean-Pierre Schricker	755 28 67
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Jean-Henri Serex	733 52 67
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755 21 21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	779 00 29

Renseignements

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Sports		
Badminton-Club	M. Philippe Leyvraz	740 38 55
Basket-Club	M. Didier Hecquet	755 33 62
Cavaliers	M. Claude Lehmann	755 20 65
Club nautique	Secrétariat	755 35 00
Sauvetage du Léman	M. Gilbert Varonier	755 27 04
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796 33 86
Football-Club	M. Raymond Lacroix	755 24 28
Gymnastique (FSG)	M. Denis Fragnière	755 24 24
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755 11 53
JMRCV	M. José Arza	783 03 38
Judo-Club	M. Sandro Cavallero	779 08 70
Model-Club	M. F. Parodi	345 35 29
Quilles	M. R. Cavin	782 11 19
Ski-Club	M. Daniel Mettaz	755 42 38
Squash-Club	M. Philippe Grenier	755 21 35
Tennis-Club	M. A. Szulé	755 40 83
Tennis de table	M. J.-J. Bader	755 23 16
Tir	M. Jean-Pierre Marquis	755 45 18

Partis politiques de Versoix

Présidents:

M. Pierre-Alain Monnet	26, rte de Sauverny	Parti socialiste
M. Patrick Malek-Asghar	81, rte de St-Loup	Parti radical
M. Eric Forestier	32, Grand-Montfleury	Parti libéral
M. Jean-Pierre Piccot	2, ch. du Vieux-Port	Parti démocrate-chrétien
M. Pierre Prigioni	26, Grand-Montfleury	Entente communale Versoix
M. Michel Stevens	15, av. Choiseul	Parti écologiste